



Québec, le 10 septembre 2021



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
N/Réf : 2021-08-23-005

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 23 août dernier, il appert de l'analyse du dossier que nous ne pouvons y répondre que partiellement. En conséquence, vous trouverez ci-joint les informations accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ci-après « Loi sur l'accès », concernant les fraudes alimentaires.

Dans les documents qui vous sont transmis, vous constaterez que certains renseignements ont été caviardés conformément aux articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès. Ces articles ne nous permettent pas de donner accès à certaines informations puisqu'elles renferment des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

Concernant la liste des infractions, une nouvelle liste en date du 28 août vous est fournie. De plus, en lien avec les motifs d'infraction, veuillez noter que le seul motif disponible actuellement en lien avec la fraude alimentaire dans nos systèmes pour ces deux articles est « indications, marques et étiquetage ». Les rapports d'infraction reliés à un jugement ont été fournis afin de donner des précisions sur les motifs des infractions. Veuillez également noter qu'il n'y a pas eu d'autres entreprises qui ont été sanctionnées pour d'autres motifs en lien avec la fraude alimentaire.

Enfin, conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente jours de la présente décision. Vous trouverez ci-joint les explications relatives à l'exercice de ce recours.

Pour toute information, vous pouvez contacter monsieur David Dubé, adjoint à la responsable de l'accès à l'information, par téléphone au 418 380-2136 ou par courrier électronique à [accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca).

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Odile Koch  
Secrétaire générale et directrice de la coordination ministérielle  
Responsable de la Loi sur l'accès

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**  
**(Chapitre A-2.1)**

**AVIS IMPORTANT**

Par souci d'équité envers tous les demandeurs, **depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017**, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation applique de façon intégrale le Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (chapitre A-2.1, r. 3), pour toute demande de documents comportant 150 pages et plus et ce, sans regard du mode de transmission exigé par le demandeur. Pour plus de détails, consultez le [mapaq.gouv.qc.ca/accesinformation](http://mapaq.gouv.qc.ca/accesinformation).

**Article 53**

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

**Article 54**

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

**Article 51**

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

**Article 135**

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

Les des exploitants ayant eu des infractions pour fraude alimentaire - Du 1er janvier 2018 au 23 août 2021

#Exploitant	Entité	Nom exploitant	Raison sociale	# Civique	Rue	Municipalité	Code postale	Rapport infraction	Date infraction	Loi	Règlement	Article	Motif de l'infraction	Décision	Amende	Description chef accusation
1455863	1	S. BOURASSA MT-TREMBLANT LTEE	S. BOURASSA MT-TREMBLANT	1109	RUE DE ST-JOVITE	MONT-TREMBLANT	J8E3J9	359481	2018-02-27	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A FAIT UNE INDICATION (T6) SUR (T6),(T6) DU PRODUIT.
2502761	1	MARCHE ADONISIA INC., MARCHÉ ADONISIA INC., MARCHÉ ADONASIA INC.	CHARCUTERIE ET FROMAGERIE MOURAD	4671	BOULEVARD SAMSON	LAVAL	H7W2H5	359615	2018-03-27	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR (T6) (T6) DU PRODUIT.
1799697	1	9171-2802 QUEBEC INC.	METRO ILE-PERROT	450	BOUL. DON-QUICHOTTE	NOTRE-DAME-DE-L'ILE-PERROT	J7V0J9	359602	2018-04-04	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	1 500 \$	A FAIT UNE INDICATION (T6) SUR (T6),(T6) DU PRODUIT.
1864960	1	9158-7022 QUEBEC INC.	L'INTERMARCHÉ	3595	DE LA CONCORDE	LAVAL	H7E2E1	359784	2018-04-25	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR (T6) (T6) DU PRODUIT.
2450815	1	10198323 CANADA INC.		9051	RUE SIR-WILFRID LAURIER SUITE	MIRABEL	J7N1L6	359691	2018-05-03	P-29	r.1	1.5.1 al.1(b)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A FAIT UNE INDICATION FAUSSE OU TROMPEUSE SUR « T6 » DU PRODUIT.
154049	2	BOUCHERIE BENOIT BRULÉ INC.		102	BOUL. BOIS-FRANCS NORD	VICTORIAVILLE	G6P1E7	359778	2018-05-28	P-29	r.1	1.5.1 al.1(a)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A FAIT UNE INDICATION « T6 » SUR « T6 » « T6 » DU PRODUIT.
2502761	1	MARCHE ADONISIA INC., MARCHÉ ADONISIA INC., MARCHÉ ADONASIA INC.	CHARCUTERIE ET FROMAGERIE MOURAD	4671	BOULEVARD SAMSON	LAVAL	H7W2H5	360645	2018-12-13	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	1 500 \$	A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR (T6) (T6) DU PRODUIT.
789922	1	PATISSERIE GERARD ROLLAND INC.		170	ST-CHARLES OUEST	LONGUEUIL	J4H1C9	360754	2019-02-06	P-29	r.1	1.5.1 al.1(b)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR LA DATE DU CONDITIONNEMENT DU PRODUIT.
1409389	1	MARCHE DAOUST (1985) INC.	MARCHE DAOUST	36	DU MARCHÉ	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	J6T1P4	360778	2019-02-19	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A FAIT UNE INDICATION (T6) SUR (T6),(T6) DU PRODUIT.
1321384	3	9084-5330 QUEBEC INC.	BOUCHERIE UNIQUE 2000	780	ST-JACQUES	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	J3B2M8	360977	2019-03-12	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A FAIT UNE INDICATION (T6) SUR (T6),(T6) DU PRODUIT.
1864960	1	9158-7022 QUEBEC INC.	L'INTERMARCHÉ	3595	DE LA CONCORDE	LAVAL	H7E2E1	361057	2019-04-24	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR (T6) (T6) DU PRODUIT.
2399979	1	LES ABATTOIRS CORREIA & FILS INC.		87	RANG SAINT-REGIS SUD	SAINT-ISIDORE	J0L2A0	361411	2019-06-14	P-29	r.1	1.5.1 al.1(a)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A FAIT UNE INDICATION « T6 » SUR « T6 » « T6 » DU PRODUIT.
1864960	1	9158-7022 QUEBEC INC.	L'INTERMARCHÉ	3595	DE LA CONCORDE	LAVAL	H7E2E1	361414	2019-07-18	P-29	r.1	1.5.1	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A TROMPE OU TENTE DE TROMPER SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT SUR (T6) (T6) DU PRODUIT.
1786487	1	9171-2794 QUEBEC INC.	MARCHE PINCOURT	107	BOUL. CARDINAL-LEGER	PINCOURT	J7W3Y3	361719	2019-10-21	P-29	r.1	1.5.1 al.1(a)	INDICATIONS, MARQUES, ETIQUETAGE	Condamnation	500 \$	A FAIT UNE INDICATION « T6 » SUR « T6 » « T6 » DU PRODUIT.

Date : 2021-08-25

ORIGINE							
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS			N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359778		
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marilène Noury, 767 boul. Pierre-Roux Est, Victoriaville, G6T 1S7							
A DÉFENDEUR							
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>							
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM			
NOM DE L'ORGANISME Boucherie Benoît Brûlé inc.				DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>	
RAISON SOCIALE Boucherie Benoît Brûlé inc.							
ADRESSE 1071, rue Notre-Dame Ouest				APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL G6P 7L1	
MUNICIPALITÉ Victoriaville			PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE 819-752-3263	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>	
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 154049-0002		PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>			PROVINCE /ÉTAT	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1168155761		Autres <input type="checkbox"/>		Autres <input type="checkbox"/>		
B INFRACTION							
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2018-05-28	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH-MM) 10:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH-MM)	
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 0154049 0002	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITE <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires			
ART. LOI PRINCIPALE 40		N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments					
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1 (a)							
N° LOI/RÉG. APPL. 2		ARTICLE APPL. 2		CODIFICATION 101	CODE DÉF.	CODE VÉH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A fait une indication fausse, inexacte et trompeuse sur la quantité du produit.							
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>							
C LIEU D'INFRACTION							
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aire de vente de la Boucherie Benoît Brûlé 102, Boul. Bois-Francis-Nord Victoriaville, G6P 1E7					NO RAPPORT D'INSPECTION 2995031		
					LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 39062	DISTRICT JUDICIAIRE Arthabaska	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS							
CHOSES SAISIES <input type="checkbox"/>		DESCRIPTION					ANNEXE
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>		PRÉCISER					<input type="checkbox"/>
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>							
E FAITS ET GESTES PERTINENTS							
Je me suis présentée comme étant une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une inspection accompagnée de Marjolaine Nadeau, inspectrice. J'ai rencontré [REDACTED] employée dans cet endroit où est exercée l'activité de détaillant. Durant cette inspection, je procède à des vérifications quant à la quantité nette déclarée sur les emballages des produits suivants: smoked meat, jambon haché, creton de porc, pancetta, jambon épaule avec os, effiloché de porc mariné, suprêmes de poulet, galettes de porc assaisonnées.							
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>							
PREMIER AGENT ATTESTATION				DEUXIÈME AGENT ATTESTATION			
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>				J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			
NOM Noury		PRÉNOM Marilène		NOM Nadeau		PRÉNOM Marjolaine	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE 0464		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE 0603	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18	
SIGNATURE [REDACTED]				SIGNATURE [REDACTED]			

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359778
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Noury, Marilène, 767, Boul. Pierre-Roux Est, Victoriaville, G6T 1S7			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Je vérifie l'exactitude de la balance présente sur le comptoir de vente des viandes avec un poids officiel de 200g provenant du jeu de poids #M18243FM lequel a été étalonné par Mesures Canada le 2017/09/07. La balance indique à ses 4 coins ainsi qu'au centre 200g. Je procède à une première vérification en prenant, directement dans le comptoir de vente, un exemplaire de chaque produit précédemment énuméré, je les pèse sur la balance vérifiée sur le comptoir des viandes sans en retirer l'emballage et sans appliquer de "tare". Le poids obtenu est donc le poids brut, j'obtiens les résultats suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Jambon haché dont le poids net déclaré est de 198g (poids brut)(photo #1), je pèse l'emballage vide, lequel pèse 5,8g (photo #3)</li> <li>2) Creton de porc dont le poids net déclaré est de 222g (poids brut)(photo #2), je pèse l'emballage vide, lequel pèse 5,8g (photo #3)</li> <li>3) Suprême de poulet thaïlandais dont le poids net déclaré est de 668g (poids brut)(photo #4), je pèse l'emballage vide, lequel pèse 7.0 g (photo#6)</li> <li>4) Effiloché de porc mariné dont le poids net déclaré est de 362g (poids brut)(photo #7), je pèse l'emballage vide, lequel pèse 14.6g (photo#9)</li> <li>5) Jambon épaule avec os dont le poids net déclaré est de 208g (poids brut), je pèse l'emballage vide, lequel pèse 14,6g</li> <li>6)Galettes de porc assaisonnées dont le poids net déclaré est de 290g (poids brut), je pèse l'emballage vide, lequel pèse 6,9g</li> </ol> <p>La mesure des poids des emballages vides ainsi que tous les autres poids suivants ont été relevés avec la balance officielle de marque Setra C621136 laquelle a été vérifiée avant et après son utilisation avec le poids calibré mentionné précédemment. La balance indique elle aussi 200g lors de ces vérifications. Aucune tare n'est appliquée et avant de peser un aliment ou un emballage, la balance indique 0.0g.</p> <p>Ayant constaté ces indications fausses, inexactes et trompeuses, je procède à une contre-vérification de ces mêmes produits mais cette fois avec ma balance ainsi qu'à la vérification d'autres unités de ces mêmes aliments, toujours pris directement dans le comptoir. J'obtiens les résultats suivants:</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Noury	PRÉNOM Marilène	NOM Nadeau	PRÉNOM Marjolaine
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0464	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0603
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18
SIGNATURE		SIGNATURE	

<b>ORIGINE</b>			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359778

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE  
Noury, Marilène, 767, Boul. Pierre-Roux Est, Victoriaville, G6T 1S7

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE « E »       NOUVELLE SECTION « F »       OU      SUITE DE « F »

Pour les produits 1 à 6 précédemment mentionnés, ma balance officielle indique un poids brut de:

- 1) 197.7g (photo#1) = fausse déclaration à la hauteur de 6.1 g
- 2) 222.8g (photo#2) = fausse déclaration à la hauteur de 5 g
- 3) 669.2g (photo#5) = fausse déclaration à la hauteur de 5.8 g
- 4) 362.1g (photo#8) = fausse déclaration à la hauteur de 14.5 g
- 5) 208.9g = fausse déclaration à la hauteur de 13.7 g
- 6) 290.5g = fausse déclaration à la hauteur de 6.4 g

Quant aux autres produits vérifiés sans retirer l'emballage (poids brut):

- 7) Suprême de poulet miel et ail dont le poids net déclaré est de 460g, la balance indique un poids brut de 461,3g  
je pèse l'emballage vide lequel, pèse 7.0g = fausse déclaration à la hauteur de 5.7g
- 8) Smoked meat à l'ancienne dont le poids net déclaré est de 182g, la balance indique un poids brut de 181.7g  
je pèse l'emballage vide, lequel pèse 5.8g = fausse déclaration à la hauteur de 6.1g
- 9) Saucisse fumée dont le poids net déclaré est de 238g, la balance indique un poids brut de 239.1g  
je pèse l'emballage vide, lequel pèse 5.8g = fausse déclaration à la hauteur de 4.7g
- 10) Pancetta doux dont le poids net déclaré est de 94g, la balance indique un poids brut de 93.7g  
je pèse l'emballage vide, lequel pèse 5.8g = fausse déclaration à la hauteur de 6.1g

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION				DEUXIÈME AGENT ATTESTATION			
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Noury	PRÉNOM Marilène	NOM Nadeau	PRÉNOM Marjolaine	NOM Nadeau	PRÉNOM Marjolaine	NOM Nadeau	PRÉNOM Marjolaine
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0464	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0603	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0603	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0603
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18	
SIGNATURE		SIGNATURE		SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359778
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Noury, Marilène, 767 Boul. Pierre-Roux Est, Victoriaville, G6T 1S7			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(F)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	0154049-0002		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	1071 rue Notre-Dame Ouest Victoriaville (Québec) G6P 7L1		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	102 Boul. Bois-Francis Nord Victoriaville (Québec) G6P 1E7		
DATE DE DÉLIVRANCE	2017-12-18		
DATE D'EXPIRATION	2018-12-17		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input checked="" type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> ,			
DES PRODUITS MARINS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> ,			
DES REPAS OU COLLATIONS <input type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> ,			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
		(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> , LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : <u>Marilène Noury</u>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Noury	PRÉNOM Marilène	NOM Nadeau	PRÉNOM Marjolaine
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0464	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0603
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-07-18
SIGNATURE		SIGNATURE	









**Measurement  
Canada**

An Agency of  
Industry Canada

**Mesures  
Canada**

Un organisme  
d'Industrie Canada

**Approval and Calibration Services  
Laboratory**  
Standards Building  
151 Tunney's Pasture Driveway  
Ottawa, Ontario  
K1A 0C9

**Laboratoire des services  
d'approbation et d'étalonnage**  
Immeuble des normes  
151, allée Tunney's Pasture  
Ottawa, Ontario  
K1A 0C9

<b>Document</b>	<b>Calibrated (YMD) - Étalonné (TAMJ)</b>
M17-0333	2017/09/07
<b>Standard No. - No. d'étalon</b>	<b>Recalibration - Date de réétalonnage</b>
M18243FM	2018/09/07
<b>Owner - Propriétaire</b>	
Montréal Operations CFIA/ACIA 2001 rue Université pièce 671 Montréal QC H3A 3N2	

**Certificate of Calibration and Designation**

**Certificat d'Étalonnage et de Désignation**

I, the undersigned, being authorized by the Minister of Industry to exercise the power of the Minister of Industry pursuant to Section 13, sub-section 1 of the Weights and Measures Act,

Je, soussigné(e), étant autorisé(e) par le ministre d'Industrie à exercer les pouvoirs du ministre d'Industrie conformément à l'article 13, paragraphe 1 de la Loi sur les poids et mesures,

I hereby certify that the standard or set of standards has been calibrated in accordance with Part III of the Weights and Measures Regulations in relation to a reference standard traceable to the National Measurement Standards of Canada through an unbroken chain of comparisons where the National Measurement Standards are maintained by the National Research Council of Canada, and

Je certifie par la présente que l'étalon ou jeu d'étalons a été étalonné conformément à la Partie III du Règlement sur les poids et mesures et par rapport à un étalon de référence traçable aux étalons nationaux de mesure du Canada par une chaîne ininterrompue de comparaisons où les étalons nationaux de mesure sont maintenus par le Conseil national de recherches du Canada, et

2) designate the said standard or set of standards described below as local standard(s):

2) désigne ledit étalon ou jeu d'étalons décrits ci-dessous à titre d'étalon(s) local(aux)

Standard No.: M18243FM
Serial No.:
Standard Group: Metric Inspector Weight Kit
Manufacturer: CANADA BALANCE
Characteristics: 2 kg to 10 mg (Version: 2008/04/01)

No. d'étalon: M18243FM
No. de série:
Groupe d'étalons: Jeu de poids d'insp. métrique
Fabricant: CANADA BALANCE
Caractéristiques: 2 kg à 10 mg (Version: 2008/04/01)

**PROCEDURE(S) USED**

**SOFTWARE USED**

**PROCÉDURE(S) UTILISÉ(S)**

**LOGICIEL(S) UTILISÉ(S)**

MA-CP-001 ver 7.0

DTCS ver 2.4.1

MA-CP-001 ver 7.0

SECI ver 2.4.1

**STANDARD(S) USED / ÉTALON(S) UTILISÉ(S)**

<u>Device / Instrument</u>	<u>Model / Modèle</u>	<u>Manufacturer / Fabricant</u>	<u>Certificate / Certificat</u>	<u>Standard Group / Groupe d'étalons</u>
ML88025	Class S-1	Troemner Inc.	M16-0708	BM Metric Mass Standards BM Étalons de masse - syst. mè
M558	N/A	Troemner Inc.	M17-0313	BM Metric Mass Standards BM Étalons de masse - syst. mè

Calibrated by: <b>David Long</b> Étalonné par: Junior Legal Metrologist Métrologiste légal junior	Designated by: <b>Nathan Fowler</b> Désigné par: Laboratory Manager Gestionnaire de laboratoire	Date 2017/09/07
---	---	--------------------

Copyright of this certificate is owned by Measurement Canada and may not be reproduced other than in full except with the prior written approval of Measurement Canada

Le droit d'auteur de ce certificat appartient à Mesures Canada et ne doit pas être reproduit autrement qu'en totalité sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de Mesures Canada

The Calibration Laboratory Assessment Service (CLAS) of the National Research Council of Canada (NRC) has assessed and certified specific calibration capabilities of this laboratory and traceability to the International System of Units (SI) or to standards acceptable to the CLAS program. This certificate of calibration is issued in accordance with the conditions of certification granted by CLAS and the conditions of accreditation granted by the Standards Council. Neither CLAS nor SCC guarantee the accuracy of individual calibrations by accredited laboratories.

Le Service d'évaluation des laboratoires d'étalonnage (CLAS) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a évalué et certifié la capacité d'étalonnage du laboratoire et la traçabilité au Système international d'unités (SI) ou à des étalons acceptables selon le CLAS. Le présent certificat d'étalonnage est délivré conformément aux conditions de certification du CLAS et aux conditions d'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN). Le CLAS et le CCN ne garantissent pas l'exactitude des étalonnages individuels effectués par les laboratoires accrédités.





Measurement  
Canada

An Agency of  
Industry Canada

Mesures  
Canada

Un organisme  
d'Industrie Canada

Document	Calibrated (YMD) - Étaloné (AMJ)
M17-0333	2017/09/07
Standard No. / No. d'étalon	Recalibration / Date de réétalonnage
M18243FM	2018/09/07

Certificate of Calibration and Designation

Certificat d'Étalonnage et de Désignation

VERIFICATION VALUES - VALEURS D'ESSAI

Identification Number Numéro d'identification	Nominal Value Valeur nominale
1069	2 kg
1070	2 kg
1071	2 kg
1072	2 kg
1073	2 kg
1074	2 kg
980	1 kg
981	1 kg
487	500 g
5300	500 g
487	200 g
488	200 g
244	100 g
234	50 g
467	20 g
468	20 g
234	10 g
234	5 g
467*	2 g
468**	2 g
234	1 g
	500 mg
	200 mg
.	200 mg
	100 mg
	50 mg
	20 mg
.	20 mg
	10 mg

NOTES:

All weights listed above were calibrated and adjusted when necessary, with deviations less than or equal to one-half of the maximum permissible error (MPE)

All values were determined in conventional mass, as defined by the Organisation internationale de métrologie légale (OIML). "For a weight taken at a reference temperature of 20 °C, the conventional mass is the mass of a reference weight of a density of 8 000 kg/m<sup>3</sup> which it balances in air of a reference density of 1.2 kg/m<sup>3</sup>."

The applied standard tolerances are those established in Section 54 and set out in Schedule IV, Part III and IV of the Weights and Measures Regulations

Nominal values marked with a "\*" were found to have deviations between one-half of the MPE and the MPE. Nominal values marked with a "\*\*" were found to have deviations greater than the MPE.

NOTES:

Tous les poids ci-haut ont été étalonnés et ajustés lorsque nécessaire, avec un écart qui ne dépasse pas la moitié de l'erreur maximale tolérée (EMT).

Toutes les valeurs étaient déterminées en masse conventionnelle tel est définie par l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML). « Pour poids pris à la température de référence de 20 °C, la masse conventionnelle est la masse d'un poids de référence d'une densité de 8000 kg/m<sup>3</sup> qu'elle équilibre dans un air de masse volumique de 1,2 kg/m<sup>3</sup> »

Les marges de tolérance appliquées sont établies à l'article 54 et décrites à l'annexe IV, parties III et IV du Règlement sur les poids et mesures

Les valeurs nominales identifiées par « \* » indiquent des valeurs trouvées ayant un écart entre la moitié de l'EMT et l'EMT. Les valeurs nominales identifiées par « \*\* » indiquent des valeurs trouvées ayant un écart qui dépasse l'EMT.

Fair Measure  
For All



La mesure juste  
pour tous

ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360754	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Hélène Leblanc, 2877 chemin Chambly, local 4, Longueuil (Qc) J4L1M8					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME Pâtisserie Gérard Rolland inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Pâtisserie Gérard Rolland					
ADRESSE 170 St-Charles ouest		APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL J4H 1C9	
MUNICIPALITÉ Longueuil		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> MAPAQ 789922-0001		PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT QC
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1143733229		Autres <input type="checkbox"/>		
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-02-06	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 10:15	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 0789922 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1(b)					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 1201	CODE DÉF.	CODE VÉH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A FAIT UNE INDICATION FAUSSE OU TROMPEUSE SUR LA DATE DU PRODUIT.					
SUITE SUR COMPLÈMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aire de vente libre-service à la Pâtisserie Gérard Rolland situé au 170 St-Charles ouest, Longueuil (Qc) J4H1C9			NO RAPPORT D'INSPECTION 3076609		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 58227	DISTRICT JUDICIAIRE Longueuil	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présenté comme étant une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une visite d'inspection. J'ai rencontré [REDACTED] J'ai fait les constatations suivantes:					
SUITE SUR COMPLÈMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Leblanc	PRÉNOM Hélène		NOM	PRÉNOM	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 624		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice des aliments		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-19	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :		DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]			SIGNATURE		



**ORIGINE**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360754
--	--------------------------	---------------------	--------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE  
Hélène Leblanc, 2877 chemin Chambly, local 4, Longueuil (Qc) J4L1M8

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E »  NOUVELLE SECTION « F »  OU SUITE DE « F »

Aire de vente aux clients section libre-service:

Dans un réfrigérateur tombeau dans un panier, présence d'emballages sous-vides de pâtés, terrines et rillettes vendues à poids variable, dont on peut voir une étiquette apposée sur une autre. On peut voir que l'étiquette du dessous est partiellement retirée et voir les traces de colle visible où les parties d'étiquettes sont retirées. (photos 1 et 2) La date d'emballage de l'étiquette qui se trouve en dessous est "emb. le 25JA2019" (photos 2, 4 et 6), alors que l'étiquette du dessus est inscrit "emb. le 05FE2019" (photos 1, 3 et 5) et ce pour tous les emballages. La date d'expiration indiquant le "02FE2019" pour l'étiquette du dessous et le "13FE2019" sur l'étiquette du dessus pour un emballage de rilette de canard (photo 3-4). L'étiquette apposée sur l'étiquette originale cache la date de meilleur avant originale nécessaire à l'utilisation sécuritaire du produit, ce qui peut facilement tromper le consommateur.

Les produits portant un étiquetage double sont:

- deux emballages sous-vides de pâtés de campagne poivre noir (120g et 154g)
- trois emballages sous-vides de rillettes de canard (132g, 96g et 122g) (photos 1 à 4)
- deux emballages sous-vides de rillettes de canard à l'orange (174g et 166g)
- trois emballages sous-vides de pâtés de sanglier aux abricots (116g, 138g et 114g) (photos 5-6)
- un emballage sous-vide de terrine de campagne (166g).

Le fait de changer les dates d'emballage et de meilleur avant de ces produits peut grandement affecter la qualité du produit vendu. De plus, visuellement les emballages de rilette de canard étaient d'une couleur brune. J'ai donc ouvert les emballages et certains produits dégageaient une forte odeur de surie (pâtés de campagne poivre noir, rillettes de canard, pâtés de sanglier aux abricots).

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Leblanc	PRÉNOM Hélène	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 624	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-03-15	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	

**ORIGINE**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360754
--	--------------------------	---------------------	--------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE  
Hélène Leblanc, 2877 chemin Chambly, local 4, Longueuil (Qc) J4L1M8

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E »  NOUVELLE SECTION « F »  OU SUITE DE « F »

**EXPLOITATION - OPÉRATION**

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS  OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2)

	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	RESTAURATEUR		
N° DE PERMIS	0789922-0001-01		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	Pâtisserie Gérard Rolland inc. 170 St-Charles ouest, Longueuil (Qc) J4H 1C9		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DÉLIVRANCE	2018-04-21		
DATE D'EXPIRATION	2019-04-20		

**2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE**

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION . DES CLIENTS CONSOMMENT .
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :  
ON ENTREPOSE , SERT , OFFRE EN VENTE , VEND , FOURNIT , PRÉPARE , CONDITIONNE  OU TRANSFORME  DES ALIMENTS , DE LA GLACE   
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES , DES PRODUITS CARNÉS , DES OEUFS , DES PRODUITS LAITIERS , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS ,  
DES PRODUITS MARINS , DES PRODUITS D'EAU DOUCE , DES PRODUITS VÉGÉTAUX , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE , DE L'EAU AU VOLUME ,  
DES REPAS OU COLLATIONS  DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE .
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :  
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS , DES CONTENANTS D'ALIMENTS , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE ,  
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX  DESTINÉS AUX ANIMAUX .
- ON Y ABAT DES ANIMAUX . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU . ON PRÉLÈVE , GARDE , DISTRIBUE , UTILISE  OU FAIT LE COMMERCE   
DE LA SEMENCE ANIMALE .
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) .

TYPE	NOMBRE

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) \_\_\_\_\_ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR .

(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

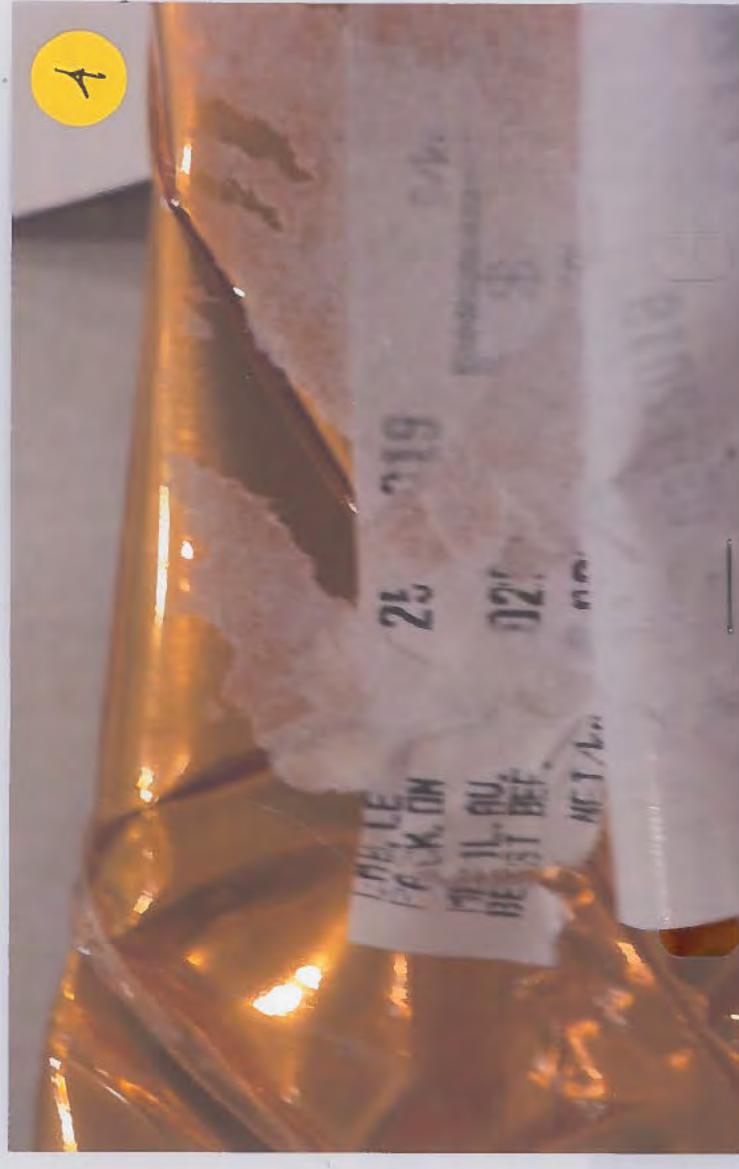
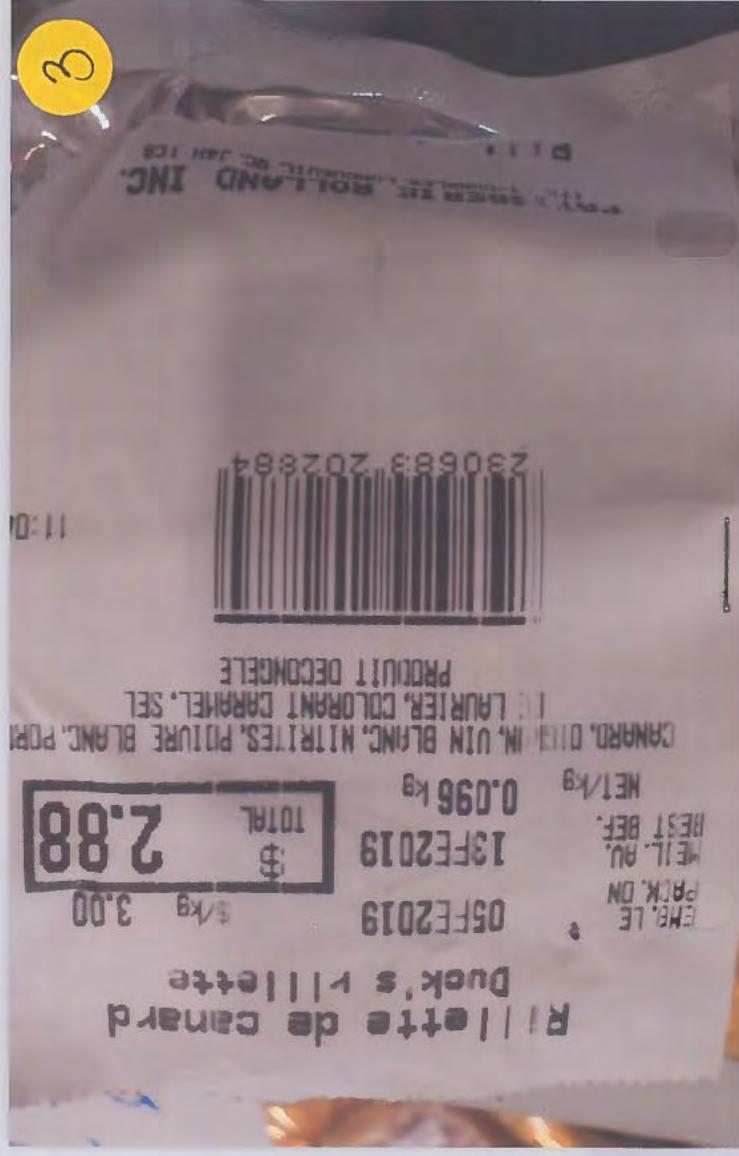
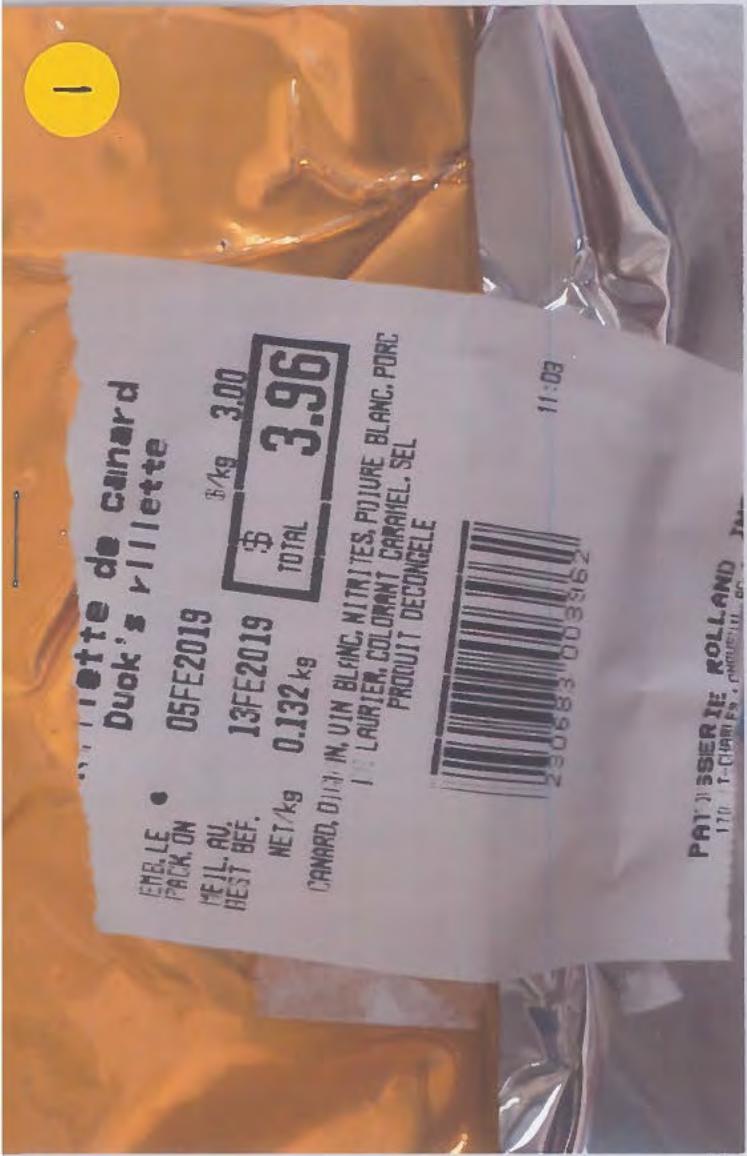
**3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE , PRODUITS , OBJETS , ÉQUIPEMENTS , LIEUX  OU VÉHICULES .**

DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR: Hélène Leblanc

**PREMIER AGENT ATTESTATION**

**DEUXIÈME AGENT ATTESTATION**

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Leblanc	PRÉNOM Hélène	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 624	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-03-15	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/> QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	





ORIGINE										
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS				N° POURSUIVANT 100400		N° MANDANT 50001		N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360977		
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jolène Lamoureux, 109, rue St-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 2C2										
A DÉFENDEUR										
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>										
NOM 1			NOM 2			PRÉNOM				
NOM DE L'ORGANISME 9084-5330 Québec Inc.					DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)		MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>		
RAISON SOCIALE Boucherie unique (2000)										
ADRESSE 780 rue saint-jacques				APP.		CASIER POSTAL		CODE POSTAL J3B 2M8		
MUNICIPALITÉ Saint-Jean-sur-Richelieu				PROVINCE/ÉTAT QC		PAYS Canada		N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>	
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1321384-0003			PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>			PROVINCE /ÉTAT QC	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>		
NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1148969851	Autres <input type="checkbox"/>		Autres <input type="checkbox"/>							
B INFRACTION										
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>		ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-03-12		HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 08:00		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)		HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1321384 0003		MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires					
ART. LOI PRINCIPALE 40		N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments								
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1(b)										
N° LOI/RÉG. APPL. 2		ARTICLE APPL. 2		CODIFICATION 1201			CODE DÉF.	CODE VÉH.		
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A FAIT UNE INDICATION FAUSSE OU TROMPEUSE SUR LA DATE DE CONSERVATION ET LE CONDITIONNEMENT DU PRODUIT.										
SUITE SUR COMPLÈMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>										
C LIEU D'INFRACTION										
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Boucherie unique (2000) 780 rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 2M8						NO RAPPORT D'INSPECTION 2823998				
						LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 56083		DISTRICT JUDICIAIRE Iberville		
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS										
CHOSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION								ANNEXE	
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER								<input type="checkbox"/>	
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>										
E FAITS ET GESTES PERTINENTS										
Je me suis présenté comme étant une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une inspection. J'ai rencontré [REDACTÉ] de la compagnie. J'ai fait les constatations suivantes:										
SUITE SUR COMPLÈMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>										
PREMIER AGENT ATTESTATION					DEUXIÈME AGENT ATTESTATION					
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>					J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>					
NOM Lamoureux		PRÉNOM Jolène			NOM		PRÉNOM			
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE 553			AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE			
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice des aliments				DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-05-09		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>			DATE (AAAA-MM-JJ)	
SIGNATURE [REDACTÉ]					SIGNATURE					

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360977
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jolène Lamoureux, 109, rue St-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 2C2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>À mon arrivé, à l'ouverture du magasin:</p> <p>Dans l'aire de travail de la boucherie, un employé a devant lui, sur la table de travail, 7 rôtis de porc. L'employé s'affaire à emballer dans des barquettes et de la pellicule plastique les rôtis. Des étiquettes de balance sont ensuite apposées sur chacun des rôtis. On peut lire: "emballage 19-MR-12" et "meilleur au 19-MR-15". (photos 1 à 7)</p> <p>Dans la poubelle à côté de l'employé, je remarque plusieurs emballages vides de viande de type barquette entouré de pellicule plastique. En fouillant dans la poubelle, je sors 7 emballages vides de rôti de porc déjà étiquetés. On peut lire: "emballage 19-MR-10" et "meilleur au 19-MR-13" (photos 8 à 14), ainsi qu'un emballage de rôti français: "emballage 19-MR-10" et "meilleur au 19-MR-12" (photo 15).</p> <p>En comparant les poids sur les emballages vides à ceux des rôtis emballés on y voit une concordance. Emballage vide (kg): 1.084; 1.312; 1.332; 1.332; 1.338; 1.488; 1.528 ainsi que 1.204 (rôti français) Rôti emballé (kg) : 1.068; 1.292; 1.312; 1.312; 1.422; 1.434; 1.512 ainsi que 1.194 (rôti français)</p> <p>On remarque une légère perte de poids sur les emballages de rôtis versus les emballages vide (sauf pour 1 produit), probablement dû à la perte de sang dans les barquettes entre le 10 mars et le 12 mars.</p> <p>Il reste une grande quantité d'emballage vide dans la poubelle. Je constate également qu'il n'y a pas de poubelle de viande non comestible dans l'aire de travail.</p> <p>Dans le comptoir de vente de viande fraîche, on y retrouve:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1 rôti français (concordance avec l'emballage vide retrouvé dans la poubelle) (photo 16);</li> <li>-2 emballages de cube de bœuf bourguignon;</li> <li>-environ 7 emballages de côtelettes de porc papillon;</li> <li>-environ 6 emballages de filets de porc;</li> <li>-environ 7 emballages de côtelettes de porc os;</li> <li>-environ 4 emballages de ribs steak bifteck;</li> <li>-environ 5 emballages de biftecks contre-filet ;</li> <li>-5 emballages de rôtis de palette désossée.</li> </ul>			
SUIVE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Lamoureux	PRÉNOM Jolène	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 553	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-05-09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360977
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jolène Lamoureux, 109, rue St-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 2C2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>On peut lire sur tous ces emballages: "emballage 19-MR-12" et "meilleur au 19-MR-15" sauf pour le rôti français où l'on peut lire: "emballage 19-MR-12" et "meilleur au 19-MR-14".</p> <p>Toutes les viandes en comptoir sont donc datées avec la date du jour.</p> <p>On constate que tous les rôtis ont d'abord été emballés avec des dates d'emballage du 19-MR-10 et ensuite réemballés avec la date du 19-MR-12 et que les dates meilleures avant des rôtis de porc ont passées de 19-MR-13 au 19-MR-15 que celle du rôti français est passée de 19-MR-12 au 19-MR-14.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Lamoureux	PRÉNOM Jolène	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 553	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-05-09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360977
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jolène Lamoureux, 109, rue St-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 2C2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1321384-0003		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9084-5330 Québec inc. 780 st-jacques Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 2M8		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	Boucherie unique 2000		
DATE DE DÉLIVRANCE	2018-06-05		
DATE D'EXPIRATION	2019-06-04		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input checked="" type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> ,			
DES PRODUITS MARINS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> .			
DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> ,			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____, _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)			
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> , LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : Jolène Lamoureux			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Lamoureux	PRÉNOM Jolène	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 553	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-05-09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
QUALITÉ : Inspectrice des aliments		QUALITÉ :	
SIGNATURE		SIGNATURE	



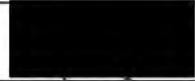




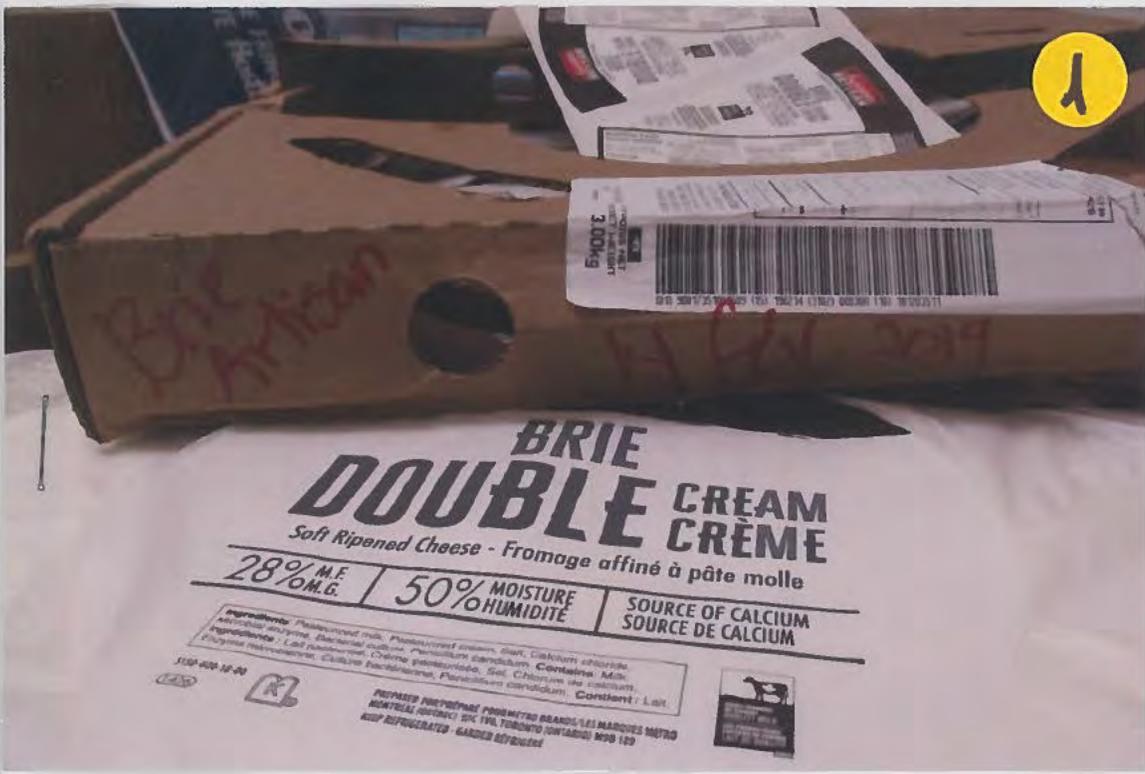


ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360778	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME Marché Daoust (1985) inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE					
ADRESSE 36, rue du marché			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL J6T 1P4
MUNICIPALITÉ Salaberry-de-Valleyfield		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> MAPAQ : 1409389-0001-01	PLAQUE D'IMMATICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1142350363	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	QC	<input type="checkbox"/>
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-02-19	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 11:30	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1409389 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 101	CODE DÉF.	CODE VÉH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A fait une indication fausse, inexacte ou trompeuse sur la conservation du produit.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Dans un comptoir réfrigéré de vente en libre-service au marché Daoust, sous la bannière metro, situé au 36 rue du marché, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1P4			NO RAPPORT D'INSPECTION 3069145		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 70052	DISTRICT JUDICIAIRE Beauharnois	
D CHOSES SAISIÉS OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIÉS <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présentée en tant qu'inspectrice au MAPAQ, autorisée à procéder à l'inspection des aliments, en exhibant ma carte d'identité avec photo. J'étais accompagnée de Mme Mylène Tremblay, inspectrice au MAPAQ également.					
Le permis du MAPAQ en vigueur jusqu'au 2019-03-06 est affiché à la vue du consommateur, dans un comptoir réfrigéré offrant en vente libre des repas prêts-à-consommer.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne		NOM TREMBLAY	PRÉNOM Mylène	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0563	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-04-02		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-04-02	
SIGNATURE			SIGNATURE		

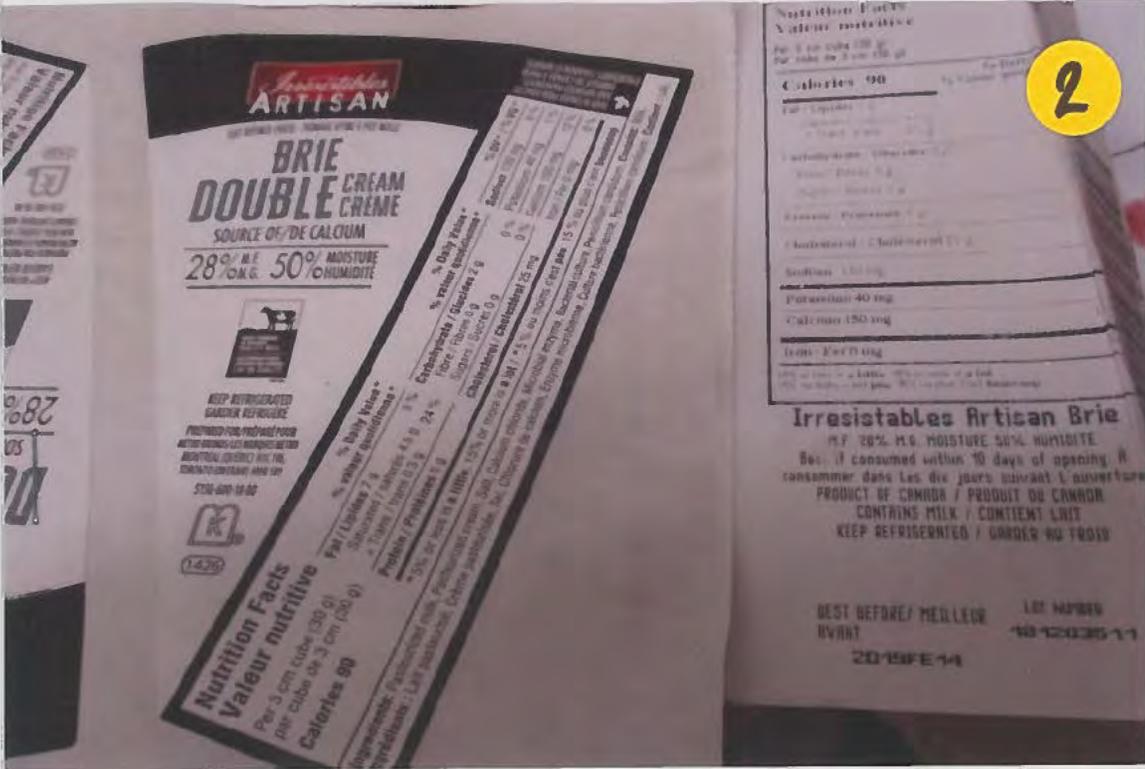
ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360778
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
<p>COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/>      NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/>      OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/></p>			
<p>Durant la visite, j'ai retrouvé dans une chambre froide d'entreposage, où les consommateurs n'ont pas accès, des boîtes et emballages de meules à fromage sur des étagères. Certaines étaient entamées d'autres intactes dans leur emballage. Sur les boîtes, on pouvait y voir des dates inscrites à la main au crayon marqueur. Ces dates correspondaient aux dates de péremption déterminées par les fabricants de fromages. Une des boîtes a attiré mon attention car la date inscrite à la main était dépassée. L'inscription manuelle était au crayon marqueur rouge et indiquait « Brie artisan » et « 14 fév 2019 » (photo 1). Sur une autre surface de la boîte, la date du 14 février 2019 était indiquée par le fabricant comme étant la date de durée de conservation. (photo2)</p> <p>Dans la boîte, il y avait une meule ronde entamée et il manquait environ un peu moins du tiers du produit. Cette meule était identifiée par le fabricant « Brie, double crème, artisan » qui correspond en tous points avec les inscriptions sur la boîte. Aussi, il y avait des étiquettes autocollantes en forme de pointe, sur lesquelles les inscriptions de la meule sont reproduites, servant au conditionnement du produit pour être offert en vente à l'étalage.</p> <p>Je suis allée voir dans le comptoir réfrigéré de vente si ce fromage était offert en vente. J'ai rapidement repéré 4 pointes identifiées par les mêmes étiquettes fournies dans le contenant maître de la meule. (photos 2 et 3) J'ai apporté ces 4 pointes et la meule entamée dans un endroit à l'arrière du magasin pour les montrer à ma collègue. J'ai posé sur la table, le produit et les portions et reconstitué presque entièrement la meule. (photo 4) Il apparaît que les 4 portions trouvées dans le comptoir de vente proviennent de la meule entamée trouvée dans la chambre froide d'entreposage. De plus, aucun autre produit ou morceau de ce produit n'ont été trouvés ailleurs dans le commerce.</p> <p>Des étiquettes identifiées par les coordonnées du détaillant étaient apposées sur les portions. Sur 2 des portions retrouvées dans le comptoir de vente, une de poids 0.230 kg et l'autre de 0.210 kg, il était indiqué que ces produits avaient été emballés le « janv 29, 19 », et meilleur avant le « févr 19, 19 », soit 4 jours plus tard que la date déterminée par le fabricant. Sur les 2 autres portions, une de poids 0.240 kg et l'autre de poids 0.215 kg, il était indiqué que ces produits avaient été emballés le « févr 15, 19 », et meilleur avant le « mars 08, 19 », soit 22 jours plus tard que la date déterminée par le fabricant. (photo 5)</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM TREMBLAY	PRÉNOM Mylène
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 563
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-04-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-04-02
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360778
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1409389-0001-01		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	Marché Daoust (1985) inc. 36, du marché, Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6T 1P4		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	Marché Daoust 36, du marché, Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6T 1P4		
DATE DE DÉLIVRANCE	2018-03-07		
DATE D'EXPIRATION	2019-03-06		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input checked="" type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> ,			
DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input checked="" type="checkbox"/> ,			
DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> ,			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> , ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> , LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : SÉGUIN, Lyne			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM TREMBLAY	PRÉNOM Mylène
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0563
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-04-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-04-02
QUALITÉ : Inspectrice		QUALITÉ : Inspectrice	
SIGNATURE		SIGNATURE	
			

1



2



3





ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S 5A3.					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 9171-2794 QUÉBEC INC.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE MARCHÉ PINCOURT					
ADRESSE 6333 RUE BEAUBIEN E		APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL H1M 3E6	
MUNICIPALITÉ MONTREAL		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1786487-0001		PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT QC
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1163823454		Autres <input type="checkbox"/>		
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-10-21	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:30	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)
					HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1786487 0001	MÈME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40		N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments			
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1 (b)					
N° LOI/RÉG. APPL. 2		ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 1201	CODE DÉF.	CODE VEH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A FAIT UNE INDICATION FAUSSE, OU TROMPEUSE SUR LA DATE DE CONSERVATION DU PRODUIT.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION AIRES DE VENTE DU MARCHÉ PINCOURT SITUÉES AU 107 BOUL. CARDINAL-LÉGER, PINCOURT, J7W3Y3, QC.			NO RAPPORT D'INSPECTION 3157079		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 71070	DISTRICT JUDICIAIRE Beauharnois	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présentée en tant qu'inspectrice au MAPAQ, autorisée à procéder à l'inspection des aliments, en exhibant ma carte d'identité avec photo.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM TREMBLAY		PRÉNOM MYLÈNE	NOM		PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE 563	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ)
QUALITÉ : INSPECTEUR			QUALITÉ :		
SIGNATURE			SIGNATURE		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S5A3			

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E »       NOUVELLE SECTION « F »       OU      SUITE DE « F »

Dans le département de la poissonnerie, on retrouve une table réfrigérée communément appelée « bulle réfrigérée » Dans cet équipement de maintien froid, je vois des mollusques bivalves offerts en vente avec le service d'un commis. Trois différentes variétés d'huîtres sont déposées sur un lit de glace, les variétés sont séparées par un séparateur physique. Je vois un écriteau afférent aux huîtres Malpeque portant les inscriptions suivantes, écrite à la main : « 1Q » qui correspond à la zone ou le secteur de zone de cueillette ou de récolte ainsi que 10-11-19 qui correspond à la date de cueillette ou de récolte. Un registre de réception ou d'achat se doit d'être tenu avec les informations qui sont inscrites sur l'étiquette apposée sur le produit de mollusques bivalves conditionnées. Je cherche la dernière inscription sur le registre des huîtres Malpeque. Je retrouve l'information « 1Q » zone ou secteur de zone de cueillette ou de récolte inscrite. La date de cueillette ou de récolte correspondante à « 1Q » inscrite au registre est 04-10-19. Aussi la date du 10-11-19 est une date postérieure à aujourd'hui. Il apparait donc que le détaillant ait inscrit une date de cueillette ou de récolte sur l'écriteau pour informer le consommateur qui est fausse, inexacte ou trompeuse.

Dans le département où est coupé et emballé les fromages, j'ai retrouvé dans un comptoir réfrigéré, où les consommateurs n'ont pas accès, des boîtes de meules à fromage. Au moins une meule est entamée et d'autres sont intactes dans leur emballage. La boîte dans laquelle la meule entamée est disposée, est identifiée par le fabricant « OKA ARTISANT » et possède la date meilleur avant du 25 octobre 2019. Visuellement, il manque la moitié du produit. Aussi, il y avait des étiquettes autocollantes de forme carré, sur lesquelles les inscriptions de la meule sont reproduites, servant au conditionnement du produit pour être offert en vente à l'étalage. (Photo 1, Photo 2) Je suis allée voir dans le comptoir réfrigéré de vente libre-service si ce fromage était offert en vente. J'ai rapidement repéré plusieurs pointes identifiées par les mêmes étiquettes fournies dans le contenant maître de la meule. J'ai apporté ces pointes vers le comptoir réfrigéré qui contenait la meule entamée. (Photo 3) J'ai posé sur la table, la meule entamée et les portions. J'ai été en mesure de reconstituer la meule avec 8 portions portant toute la même date meilleure avant. Il apparait que les 8 portions trouvées dans le comptoir de vente proviennent de la meule entamée trouvé dans le comptoir réfrigéré. (Photo 2)

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM TREMBLAY	PRÉNOM MYLÈNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 563	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE  
TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S5A3

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E »       NOUVELLE SECTION « F »       OU      SUITE DE « F »

Des étiquettes identifiées par les coordonnées du détaillant étaient apposées sur les portions. Sur les 8 portions retrouvées dans le comptoir de vente, ayant des poids variant entre 0.174 kg et 0.520 kg, il était indiqué que ces produits avaient été empaqueté le « 20.OC2019 », et meilleur avant le « 10. NO2019 », soit 16 jours plus tard que la date déterminée par le fabricant. (Photo 4)

Il apparaît donc que le détaillant ait étiqueté des produits en informant le consommateur que ceux-ci étaient « meilleur avant » une date supérieure à celle établie par le fabricant. Ce faisant, il a fait une indication fautive, inexacte ou trompeuse sur la conservation du produit.

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM TREMBLAY	PRÉNOM MYLÈNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 563	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361719
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE TREMBLAY MYLÈNE, 902 LEGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QC, J6S5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1786487-0001		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9171-2794 QUÉBEC INC., 6333 RUE BEAUBIEN E, MONTRÉAL (QUÉBEC), H1M3E6		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	MARCHÉ PINCOURT, 107 BOULEVARD CARDINAL-LÉGER, OINCOURT, (QUÉBEC), J7W 3Y3		
DATE DE DÉLIVRANCE	2019-03-05		
DATE D'EXPIRATION	2020-03-04		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> . - ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE : ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input checked="" type="checkbox"/> OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> , DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> . - ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX : ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> , DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> . - ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/> DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> . - ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> . (AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)			
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> , LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : MYLÈNE TREMBLAY			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM TREMBLAY	PRÉNOM MYLÈNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 563	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : INSPECTEUR	DATE (AAAA-MM-JJ) 2020/03/09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/> QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	



3



4



ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359602	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 9171-2802 Québec Inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Métro Île-Perrot					
ADRESSE 450 boulevard Don-Quichotte			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL J7V 0J9
MUNICIPALITÉ Notre-Dame-de-l'Île-Perrot		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1799697-0001-01	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT QC	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1163823579	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>		
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2018-04-04	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 10:30	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1799697 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 101	CODE DÉF.	CODE VEH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A fait une indication fausse, inexacte ou trompeuse sur la nature, l'identité et la date de conservation du produit.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aire de vente libre service, 450 boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Qc, J7V 0V9			NO RAPPORT D'INSPECTION 2786428		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 71065	DISTRICT JUDICIAIRE Beauharnois	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présentée, comme étant une inspectrice autorisée du MAPAQ pour effectuer une visite d'inspection. J'étais accompagnée de Marilynne P. Buisson, inspectrice au MAPAQ. J'ai rencontré [REDACTÉ] pour l'informer de notre présence et lui indiquer le but de notre présence. Lors de l'intervention, j'ai fait les constatations suivantes :					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Séguin	PRÉNOM Lyne		NOM P.Buisson	PRÉNOM Marilyne	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0682	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice d'aliments	<input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice d'aliments	<input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17
SIGNATURE [REDACTÉ]			SIGNATURE [REDACTÉ]		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359602
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>En entrant dans le commerce par la porte principale, on trouve non loin dans une allée en droite ligne avec la barrière d'entrée, un stand promotionnel des produits de l'érable, qui évoque le temps des sucres. (photo 1) Il s'agit d'un kiosque en bois brut, comportant 3 tablettes recouvertes de plastique qui suggère une nappe à carreaux dont les couleurs rouge et blanc s'alternent en motif de damier. Une série de feuilles d'érable de plastique aux couleurs automnales décore le kiosque. La dimension de l'étalage est d'environ 6 pieds de haut, d'une largeur équivalente à l'amplitude de mes 2 bras ouverts, soit environ 5 pieds et demi et d'une profondeur d'environ 2 pieds. Tous les côtés du kiosque sont ouverts et donnent accès aux produits offerts en vente.</p> <p>Plusieurs produits de l'érable sont exposés, dans des contenants et des formats qu'on a l'habitude de trouver en cette période de l'année. Il y a des conserves de métal d'environ 500 ml de sirop d'érable, des bonbons durs au sirop d'érable, du beurre d'érable, de la tige d'érable, du sucre d'érable mou ou dur et des boîtes de 6 cornets à l'érable dans des boîtes identifiées par un décor de cabane à sucre dont l'appellation respecte la réglementation en ce qui concerne la composition en sirop d'érable.</p> <p>Dans ce kiosque, parmi les produits de l'érable, il y a aussi des produits qui ne sont pas issus de l'érable. Par exemple, j'ai trouvé, entre deux formats différents de beurre d'érable, des « gaufrettes au sirop ». (photo 2) Le terme « sirop », dans un tel contexte, évoque le sirop d'érable. Or, il n'en est pas un car aucun ingrédient d'érable ne figure sur la liste d'ingrédients, situées sur la surface à l'endos de la face principale du produit. Il faut retourner le produit pour en prendre connaissance.</p> <p>Selon l'article 8.1.1 du règlement sur les aliments, un produit de l'érable se définit par la sève d'érable, le sirop d'érable, ou tout autre produit obtenu par concentration de la sève d'érable ou du sirop d'érable. L'article 8.1.1 du même règlement définit un succédané comme étant tout produit qui par ses caractères extérieurs et son mode d'emploi, offre de l'analogie avec un produit de l'érable sans provenir exclusivement de la sève d'érable. De par sa composition exempte de produits de l'érable, les « gaufrettes au sirop » ne sont donc pas un produit de l'érable.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM P. BUISSON	PRÉNOM Marilyne
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0682
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice des aliments <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice des aliments <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17
SIGNATURE 		SIGNATURE 	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359602
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Aussi, l'article 8.8.8 du règlement sur les aliments qui régit la vente à l'étalage, indique que les succédanés des produits de l'érable doivent être séparés des produits de l'érable de façon à prévenir toute méprise ou confusion de la part du consommateur.</p> <p>Cette situation montre que l'exploitant a disposé un succédané de produit de l'érable parmi des produits de l'érable sans prévenir toute méprise pour le consommateur et par conséquent, il a fait une indication fautive, inexacte et trompeuse sur l'identité du produit.</p> <p>Dans ce même kiosque, sur la tablette du bas, à côté des conserves de sirop d'érable, on trouve sur la façade avant, le produit désigné par l'appellation « cornets de tire composée à saveur simulée d'érable ». Il s'agit d'une boîte de 15 unités. J'ai compté 15 boîtes dans l'étalage. Un écriteau identifié par la mention « le prix de mon épicier » et la mention « c'est le temps des sucres » est afférent à ce produit. On peut y lire la mention « cornet à l'érable » suivi de la mention « Original » (photo 3) En regardant de plus près, on comprends que la mention « original » est en fait la marque du produit puisque sur l'emballage on y lit « original food 1947 » On peut faire le lien aussi entre l'écriteau et le produit offert en vente via la quantité, le prix et le code à barres (CUP) qui sont les mêmes sur l'écriteau et sur le produit. Plusieurs éléments relient donc l'écriteau au produit. Or cette affiche réfère à un produit de l'érable alors qu'il n'en est pas un. Il n'y a aucune mention « d'érable » dans la liste des ingrédients, située sur la façade opposée de la façade principale du produit. Pour en prendre connaissance il faut retourner le produit. (photo 4)</p> <p>L'étalage présente donc un succédané de produit de l'érable dans un contexte pouvant semer la confusion chez le consommateur étant donné que l'écriteau afférent, la thématique du kiosque ainsi que la présence à proximité d'un produit de l'érable similaire que sont les cornets à l'érable évoquent un produit de l'érable véritable. Cette situation montre que l'exploitant a fait une indication fautive, inexacte et trompeuse sur l'identité du produit.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM P. BUISSON	PRÉNOM Marilyne
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0682
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice des aliments <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice des aliments <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359602
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>L'étalage promotionnel des produits de l'érable présente encore une fois une situation qui ne prévient pas la méprise de la part du consommateur puisqu'un succédané y est présent à proximité d'un produit de l'érable similaire que sont les cornets à l'érable. Cette situation montre que l'exploitant a fait une indication fautive, inexacte et trompeuse sur l'identité du produit.</p> <p>Dans la section de l'épicerie où on offre en vente des fromages, j'ai trouvé dans un comptoir réfrigéré un fromage désigné sur sa façade principale par l'appellation « Oka raclette » inscrite sur une étiquette autocollante provenant du fabricant Agropur. (photo #6) Il s'agit de tranches de forme carrée disposées en éventail dans une barquette de couleur jaune-orangé, recouverte d'une pellicule cellophane transparente. J'ai compté 24 paquets disposés en 3 rangés. À l'endos des paquets, il y a une étiquette de vente du magasin. Sur 2 paquets, l'étiquette mentionnait que le produit avait été emballé le 24 mars et qu'il était meilleur avant le 14 avril. Les 22 autres paquets auraient été emballés le 3 avril et la date meilleure avant a été établie au 24 avril. (photo #7) En additionnant le poids indiqué sur tous les fromages du lot « meilleur avant le 24 avril », je suis arrivée à un poids total de 2,5 kg.</p> <p>Dans la chambre froide d'entreposage du département des fromages et de la charcuterie, j'ai trouvé une boîte rectangulaire identifiée « square raclette 2 x 2,5 kg / raclette carré 2 x 2,5 kg » provenant de chez « Agropur ». (photo #8). À l'intérieur de la boîte il y avait une seule meule rectangulaire, correspondant à la moitié de la quantité totale inscrite sur la boîte, soit 2,5 kg. Il manquait donc une meule de 2,5 kg. (photo #9) J'ai retiré la meule de sa boîte et il y avait un autocollant sur l'emballage sur lequel on pouvait lire « raclette OKA raclette » d'Agropur. (photo #10)</p> <p>Il est possible avec tous ces indices, notamment le poids, la nature et la marque du produit, de relier le produit coupé, emballé et offert en vente dans le comptoir réfrigéré et l'emballage original de la meule manquante dans la boîte, de laquelle il proviendrait. Or, le produit offert en vente indique au consommateur qu'il est meilleur avant le 24 avril (photo #7) alors que le fabricant avait établi une date de péremption de son produit au 12 avril. (photo #8)</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM P. BUISSON	PRÉNOM Marilyne
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0682
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :   Inspectrice des aliments <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :   Inspectrice des aliments <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359602
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE SÉGUIN, Lyne, 902, rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>L'exploitant a donc ajouté 12 jours de durée de conservation au produit. Le consommateur n'a pas accès à la chambre froide d'entreposage et ne peut d'aucune façon savoir que l'exploitant a fait une indication fausse, inexacte ou trompeuse sur la date de conservation du produit.</p> <p>Dans un autre équipement réfrigéré, plusieurs types de fromage fins et produits laitiers similaires sont offerts en vente. J'y ai trouvé une portion de 145 g d'un produit identifié par une étiquette apposée au magasin comme étant « from. Gruyere saveur fumee » (photo # 11). Sur cette étiquette, le nom du commerce « Metro plus, L'île Perrot » est présent. Il s'agit en fait d'une portion de ce qui s'apparente à du fromage qui aurait été coupé depuis un morceau de forme cylindrique. La portion détient encore l'emballage original du fabricant et est doublée d'une pellicule cellophane transparente. Sur la surface opposée à celle où l'étiquette de vente a été apposée, il y a un autocollant de couleur dorée est présente sur lequel on peut lire « Smoked Gruyère Fumé » (photo #12)</p> <p>Or, sur la tranche du produit, on peut lire sur l'emballage plastique original du fabricant au travers de la pellicule cellophane qu'il s'agit d'une préparation de fromage de style Gruyère à saveur de fumée. La mention est indiquée en anglais comme étant « smoke flavoured Process cheese food, Gruyere style ». (photo # 13)</p> <p>L'article B.08.033 du règlement sur les aliments et drogues définit les normes relatives aux fromages, notamment le Gruyère qui doit contenir, entre autres, un maximum de 38% d'humidité et un minimum de 28% de matière grasse pour être désigné par cette appellation. Or, le produit contiendrait, selon l'étiquette apposée chez le détaillant, les 38% d'humidité correspondent à la norme mais le paramètre relié au pourcentage de matière grasse, n'est pas rencontré puisqu'il est indiqué 24% alors qu'il en faut un minimum de 25%.</p> <p>Selon les informations du fabricant qui désigne son produit comme étant une préparation de fromage à saveur simulée de gruyère fumé et la norme de composition du Gruyère qui est non rencontrée, il apparaît que l'exploitant a fait une indication fausse, inexacte ou trompeuse sur la nature, du produit en apposant un autocollant avec la mention Gruyère (photo #12) et en utilisant une étiquette de vente avec la mention « from. Gruyere ». Ce qui peut provoquer une méprise chez le consommateur qui s'imagine acheter un fromage d'appellation spécifique qui n'en est pas un.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM P. BUISSON	PRÉNOM Marilyne
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0682
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359602
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Séguin Lyne, 902 rue Léger, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1799697-0001-01		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9171-2802 QUEBEC INC.450 BOUL. DON-QUICHOTTE, NOTRE-DAME- DE-L'ILE-PERROT (Qc) J7V0J9		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	Marché Ile-Perrot		
DATE DE DÉLIVRANCE	2018-03-05		
DATE D'EXPIRATION	2019-03-04		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> SERT <input checked="" type="checkbox"/> OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> VEND <input checked="" type="checkbox"/> FOURNIT <input type="checkbox"/> PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> DE LA GLACE <input checked="" type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/>			
DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input checked="" type="checkbox"/> DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/>			
DES REPAS OU COLLATIONS <input type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/>			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/>			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> GARDE <input type="checkbox"/> DISTRIBUE <input type="checkbox"/> UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input type="checkbox"/> PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> ÉQUIPEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> LIEUX <input checked="" type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : <u>Marilyne P.Buisson</u>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM SÉGUIN	PRÉNOM Lyne	NOM P. BUISSON	PRÉNOM Marilyne
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0537	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 0682
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspection des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice des aliments	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-17
SIGNATURE 		SIGNATURE 	

1



2





6



7

**metro**  
plus

METRO PLUS, L'ÎLE PERROT  
450 Boul. Don Quichotte  
N-D DE L'ÎLE PERROT, QC

12:17 PM

Emballé le Avr 03, 18		Meilleur Avant Avr 24, 18
Poids net/pqt 0.155 kg	Prix unitaire \$48.00/kg	Prix total \$7.44

**FROM. OKA RACLETTE CARRE TR  
SQUARE CUT OKA RACLETTE**

M.G. 28%, HUMIDITÉ 42%. LAIT PASTEURISÉ, CULTURES BACTÉRIENNES, SEL, CHLORURE DE CALCIUM, ENZYMES MICROBIENNES, COLORANT NATUREL. . . . . M.F. 28%.  
MOISTURE 42%. PASTEURIZED MILK, BACTERIAL CULTURES, SALT, CALCIUM CHLORIDE, MICROBIAL ENZYMES, NATURAL COLOR.







ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 9158-7022 QUEBEC INC			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Intermarché					
ADRESSE 3595 DE LA CONCORDE			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL H7E 2E1
MUNICIPALITÉ Laval		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1864960-0001	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1163132922	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	QC	<input type="checkbox"/>
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-07-18	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 07:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1864960 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF.	CODE VÉH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sur la date, la conservation du produit.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Intermarché 3595 DE LA CONCORDE, LAVAL (Québec), H7E 2E1 Aire de vente libre-service section préparation de la boucherie.			NO RAPPORT D'INSPECTION 2830112		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 65005	DISTRICT JUDICIAIRE Laval	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présentée à [REDACTED] comme étant une personne autorisée à faire l'inspection avec ma collègue Stéphanie Larocque-Picard. Nous avons constaté des irrégularités concernant la gestion de rotation des charcuteries.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis		NOM Larocque-Picard	PRÉNOM Stéphanie	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice Principale	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	
SIGNATURE [REDACTED]			SIGNATURE [REDACTED]		



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 boul. des Laurentides, bureau 202, Laval (Qc) H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>En effectuant des vérifications pour la rotation des stocks et l'innocuité des produits, nous constatons que les dates d'expirations ne sont pas comme à l'habitude:</p> <p>De ce fait, les emballages principaux de plusieurs charcuteries, comme la poitrine de dinde fumée, les dates sont habituellement apposées, avec une étiquette, par le producteur sur le plastique de l'emballage. Sur cette étiquette, nous trouvons comme information la date de péremption ainsi que le numéro d'usine : EST 1 dans le cas échéant. À l'intérieur du comptoir, nous constatons qu'une étiquette d'un autre format est présente sur la majorité des viandes froides. Cette étiquette illustre seulement la date de péremption (photo 1). D'ailleurs, en regardant de plus près, je constate que sous l'une des étiquettes douteuses, la partie autocollante d'une ancienne étiquette est présente, ce qui illustre que cette dernière aurait antérieurement été retirée (photo 2).</p> <p>Dans un même ordre d'idée, je trouve trois pièces de viande de type Noix de Ronde de Bœuf Fumée non entamées ayant une situation identique à celle précédente. Tout comme la dinde, une pièce porte une étiquette ayant les mêmes informations or, la date de péremption et le numéro d'usine (EST 713). Une autre porte les mêmes étiquettes douteuses. La troisième n'a aucune étiquette d'apposée, donc aucune façon de savoir sa durée de vie. En déposant les trois morceaux de viande une à côté de l'autre, nous sommes forcés de constater que celle avec l'étiquette d'origine du producteur est en bien meilleur état que celle avec les étiquettes incertaines (photo 3). D'ailleurs, cette situation est aussi retrouvée avec deux autres types de Rôti de Bœuf. Bien que ces produits soient de la même marque, leurs datations sont différentes. De ce fait, pour ce produit-ci, selon les inscriptions visibles sur l'étiquette blanche collée sur le film de plastique, le produit serait « meilleur avant » 24JUL2019 (24 juillet 2019). Or, l'autre produit qui semble plus frais et avec une étiquette qui me semble conforme a une date « meilleur avant » 2019JUN10 (10 juin 2019) (photo 4).</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice Principale	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28
SIGNATURE		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 boul. des Laurentides, bureau 202, Laval (Qc) H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
<p>COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/>      NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/>      OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/></p>			
<p>Aussi, plusieurs charcuteries ont été repérées avec la même étiquette apposée sur les emballages. Parmi celles-ci, plusieurs ont des signes d'altération ressemblant à des moisissures (photo 5, 6 et 7). Je trouve aussi sur un emballage non entamé d'une autre charcuterie le même format d'étiquette. En analysant le produit, je constate que l'écriture à l'encre décrivant les caractéristiques du produit apposé sur l'emballage est pratiquement illisible et endommagé tandis ce que l'étiquette indiquant la date de péremption n'a aucun signe de dégradation (photo 8).</p> <p>Bref, ces étiquettes indiquent une date de péremption et, selon moi, se veulent similaires à celles des producteurs. De ce fait, je me mis à chercher en dessous d'une table de travail, où sont rangés les outils de travail, et j'aperçois fusil servant à dater les produits. J'enclenche le mécanisme pour imprimer une étiquette et je constate que cette étiquette est la même que celles que je retrouve sur lesdits produits présents dans le réfrigérateur de l'aire de service des charcuteries (photo 9).</p> <p>Ainsi, dans le présentoir réfrigéré de service de l'établissement, nous avons trouvé plusieurs produits pour lesquels les dates de « meilleur avant » semblaient avoir été modifiées voire prolongées, car elles étaient fournies au moyen d'étiquettes blanches collées sur l'emballage, étiquettes qui ne correspondent pas du tout au mode de datation que l'on retrouve sur des produits similaires. Donc, l'établissement a trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit sur la date et la conservation du produit.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice Principale <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361414
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/>		OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>	
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1864960-0001		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9158-7022 QUÉBEC INC. 3595 de la Concorde E, Laval, Québec, H7E 2E1		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	L'intermarché		
DATE DE DÉLIVRANCE	2018-12-03		
DATE D'EXPIRATION	2019-12-02		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input checked="" type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input checked="" type="checkbox"/> OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> , DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENTS DESTINÉS AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE: DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> , DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/> DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)			
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , LIEUX <input checked="" type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR: Alexis Meurs			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Larocque-Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice Principale <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-28
SIGNATURE		SIGNATURE	







ORIGINE						
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS			N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361057	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2						
A DÉFENDEUR						
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>						
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM		
NOM DE L'ORGANISME 9158-7022 QUEBEC INC				DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Intermarché						
ADRESSE 3595 DE LA CONCORDE			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL H7E 2E1	
MUNICIPALITÉ Laval			PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1864960-0001		PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1163132922		Autres <input type="checkbox"/>		QC	<input type="checkbox"/>
B INFRACTION						
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-04-24	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 08:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1864960 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires		
ART. LOI PRINCIPALE 40		N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1						
N° LOI/RÉG. APPL. 2		ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF.	CODE VEH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sur la date, la conservation du produit.						
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>						
C LIEU D'INFRACTION						
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Intermarché 3595 DE LA CONCORDE, LAVAL (Québec), H7E 2E1 Aire de vente libre-service section préparation de la boucherie.				NO RAPPORT D'INSPECTION 3102385		
				LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 65005	DISTRICT JUDICIAIRE Laval	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS						
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION					ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER					
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>						
E FAITS ET GESTES PERTINENTS						
Je me suis présentée à [REDACTÉ] comme étant une personne autorisée à faire l'inspection avec ma collègue Stéphanie Roussy. Nous avons constaté des irrégularités concernant la production de la viande hachée.						
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>						
PREMIER AGENT ATTESTATION				DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>				J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Meurs		PRÉNOM Alexis		NOM Roussy		PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE 838		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE 837
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-06		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-08
QUALITÉ : Inspectrice				QUALITÉ : Inspectrice		
SIGNATURE [REDACTÉ]				SIGNATURE [REDACTÉ]		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361057
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE «E» <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION «F» <input type="radio"/> OU      SUITE DE «F» <input type="radio"/>			
<p>Après la réception d'une plainte concernant le remballage prohibée des viandes, nous nous sommes rendues à l'établissement afin d'aller faire quelques vérifications.</p> <p>De ce fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de notre arrivée, nous remarquons la présence d'emballages et d'étiquettes de contenants mono-usage de viandes hachées dans 2 poubelles (une dans la chambre froide à côté du hachoir et une dans l'aire de préparation).</li> <li>Les étiquettes ont comme dates d'expiration soit le 23 ou le 24 avril. Les emballages sont recouverts de sang qui me semble frais (photo 1 et 2).</li> <li>- Dans le comptoir de viande libre-service, il y a des emballages de viandes hachées, datées d'aujourd'hui, de bœuf, de porc et de veau (photo 3).</li> <li>- Nous observons la présence de viande fraîche dans un des deux hachoirs, un pour les viandes bovines et l'autre pour les viandes porcines, et nous remarquons que l'équipement utilisé est celui pour les viandes bovines (photos 4).</li> </ul> <p>Nous constatons donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- que les viandes hachées de la production du jour précédent avaient été retirées des comptoirs libre-service comme il se doit;</li> <li>- que des viandes bovines et non porcines auraient été hachées en matinée pour la production du jour.</li> </ul> <p>Puisque nous trouvons du porc haché daté du jour, le 24 avril, dans le comptoir libre-service, et puisqu'il est possible que le porc soit aussi haché dans le même équipement que les viandes bovines (nécessitant seulement un nettoyage entre les deux viandes) nous avons enclenché le processus de questions :</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN:      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN:      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: Inspectrice		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: Inspectrice	
DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-06		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-08	
SIGNATURE		SIGNATURE	

# Québec Complément de rapport d'infraction général

(Code de procédure pénale, article 367, par 1°)

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361057
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Aux premiers abords, nous avons demandé aux bouchers sur place leurs méthodes de fonctionnement ainsi que la production du jour. Un boucher nous répond avoir haché seulement du porc et du veau ce matin et un autre nous informe que le porc a été haché la veille et que seulement du bœuf et du veau auraient été hachés en matinée. N'ayant pas la même version, nous tentons de savoir qui dit vrai et personne ne peut nous répondre.</p> <p>Aussi, après avoir été vérifié les poubelles de viandes non comestibles nous-mêmes et constatant qu'aucune viande hachée n'est visible dans celles-ci et que nous devrions trouver les viandes expirée du jour d'avant, nous avons questionné où lesdites viandes périmées du jour précédent ont été disposées. C'est après plusieurs tentatives et demandes qu'on nous a montré une poubelle de viande non comestible ayant des viandes hachées. Analysant les viandes, nous constatons que celles-ci ont des signes d'altérations datant de plusieurs jours (odeur nauséabonde et apparences grisâtres et sèches)(photo 5).</p> <p>De plus, ces viandes étaient entreposées en dessous de plusieurs autres carcasses.</p> <p>Après avoir mentionné ces constatations, aucune autre information concernant les procédures de pertes n'a pu nous être fournie.</p> <p>Finalement, demandant de nous fournir le registre de traçabilité des viandes haché, on nous informe qu'il n'a pas été complété pour les productions du jour.</p> <p>Ainsi, des viandes de boeuf hachées de la journée précédente auraient été mélangées avec des viandes de boeuf hachées de la journée du 2019-04-24.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN:      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN:      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: Inspectrice		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: Inspectrice	
DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-06		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-08	
SIGNATURE		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361057
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Dans le même ordre d'idée :</p> <p>En effectuant des vérifications pour la rotation des stocks et l'innocuité des produits, je constate que les dates d'expirations ne sont pas comme à l'habitude:</p> <p>Par exemple, les emballages principaux de plusieurs charcuteries comme le capicollo, les dates sont habituellement apposés sur le plastique de l'emballage à la base de la pièce de viande (photo 6), mais sur certains à l'intérieur du comptoir, seulement la partie autocollante de l'étiquette est présente (photo 7) ce qui illustre que l'étiquette du producteur pour indiquer la date de péremption a été retirée. Par ailleurs, plusieurs autres sortes de charcuterie telles que de la dinde ont été trouvées et la situation se répétait (photo 8 et photo 9).</p> <p>Aussi, plusieurs charcuteries ont été repérées avec la même étiquette apposée sur les emballages (photo 10). Je trouve aussi sur un emballage non entamé d'une autre charcuterie le même format d'étiquette. En analysant le produit, je constate que l'écriture à l'encre sur le plastique est pratiquement illisible tandis que l'étiquette n'a aucun signe de dégradation (photo 11). En fouillant un peu plus, j'arrive à trouvé deux produits identiques de deux sortes de viande différentes et constate qu'ils n'ont pas le même format d'étiquette or, une provenant du producteur et l'autre identique à celles trouvez comme décrit ici-haut (photo 12 photo 13).</p> <p>Ces étiquettes indiquent une date de péremption et, selon moi, se veulent similaires à celles des producteurs. De ce fait, je me mis à chercher en dessous d'une table de travail, où sont rangés les outils de travail, et il y a un fusil servant à dater les produits. J'enclenche le mécanisme pour imprimer une étiquette et je constate que cette étiquette est la même que celles que je retrouve sur lesdits produits de l'aire de service des charcuteries (photo 14).</p> <p>Ainsi, dans le présentoir réfrigéré de service de l'établissement, nous avons trouvé plusieurs produits pour lesquels les dates de « meilleur avant » semblaient avoir été modifiées voire prolongées, car elles étaient fournies au moyen d'étiquettes blanches collées sur l'emballage, étiquettes qui ne correspondent pas du tout au mode de datation que l'on retrouve sur des produits similaires. Donc, l'établissement a trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit sur la date et la conservation du produit.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : Inspectrice	
DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-06		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-08	
SIGNATURE		SIGNATURE	

## ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361057
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Alexis Meurs, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			

## FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E »  NOUVELLE SECTION « F »  OU SUITE DE « F »

## EXPLOITATION - OPÉRATION

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS  OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2)

	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1864960-0001		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9158-7022 QUÉBEC INC. 3595 de la Concorde E, Laval, Québec, H7E 2E1		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	L'intermarché		
DATE DE DÉLIVRANCE	2018-12-03		
DATE D'EXPIRATION	2019-12-02		

## 2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION . DES CLIENTS CONSOMMENT .
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :
  - ON ENTREPOSE , SERT , OFFRE EN VENTE , VEND , FOURNIT , PRÉPARE , CONDITIONNE  OU TRANSFORME  DES ALIMENTS , DE LA GLACE  OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES , DES PRODUITS CARNÉS , DES OEUFS , DES PRODUITS LAITIERS , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS , DES PRODUITS MARINS , DES PRODUITS D'EAU DOUCE , DES PRODUITS VÉGÉTAUX , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE , DE L'EAU AU VOLUME , DES REPAS OU COLLATIONS  DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE .
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :
  - ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS , DES CONTENANTS D'ALIMENTS , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE , DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX  DESTINÉS AUX ANIMAUX .
- ON Y ABAT DES ANIMAUX . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU . ON PRÉLÈVE , GARDE , DISTRIBUE , UTILISE  OU FAIT LE COMMERCE  DE LA SEMENCE ANIMALE .
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) .

TYPE	NOMBRE

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) \_\_\_\_\_ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR .

(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE , PRODUITS , OBJETS , ÉQUIPEMENTS , LIEUX  OU VÉHICULES .

DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : Alexis Meurs

## PREMIER AGENT ATTESTATION

## DEUXIÈME AGENT ATTESTATION

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Meurs	PRÉNOM Alexis	NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-06	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-08-08
SIGNATURE		SIGNATURE	





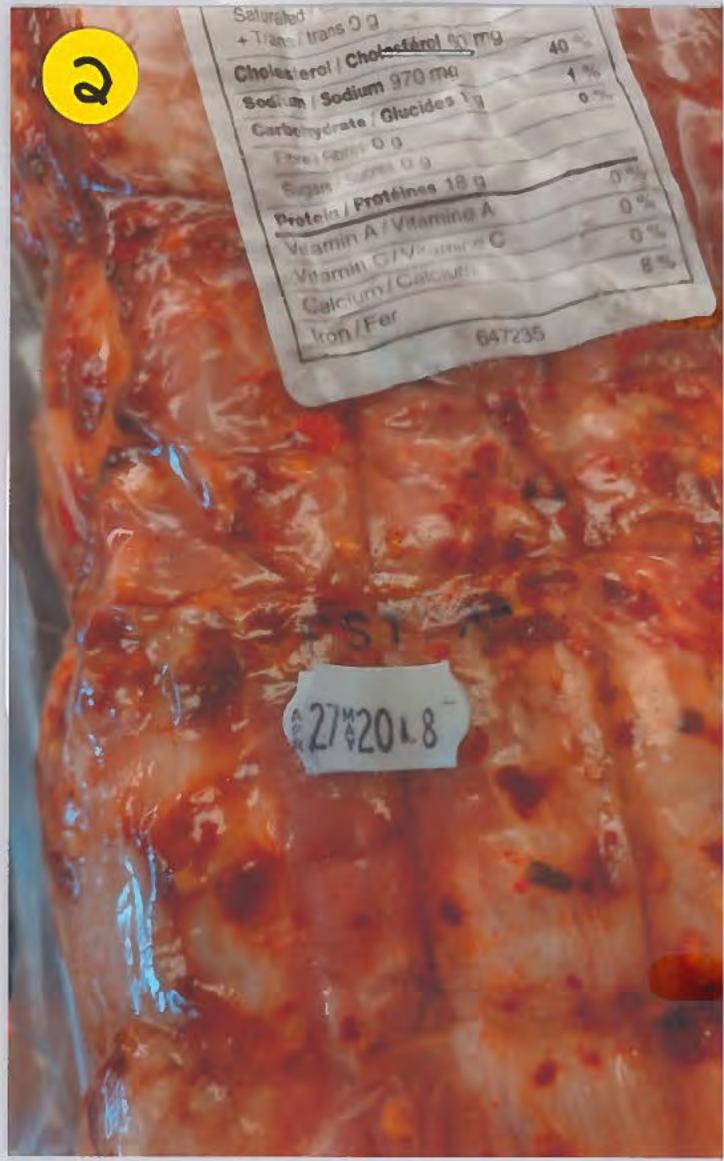
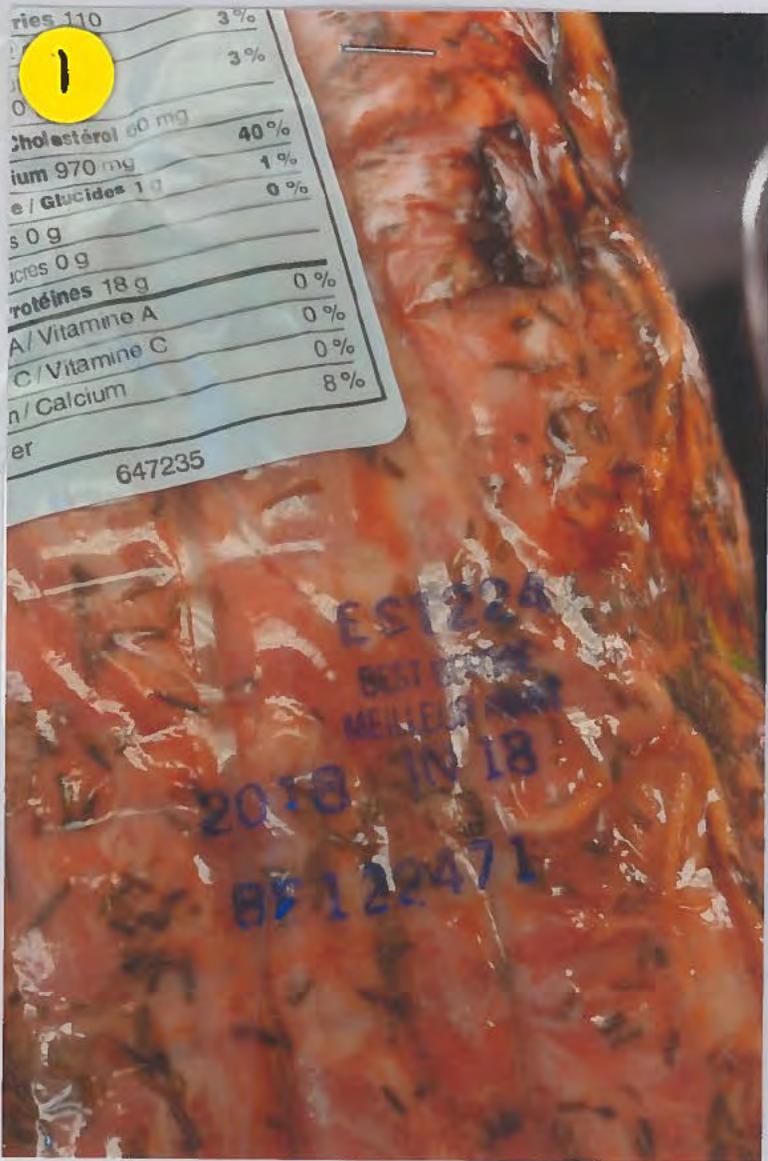




ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359784
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Stéphanie Roussy, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
A DÉFENDEUR			
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/>		PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>	
NOM 1	NOM 2	PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 9158-7022 QUEBEC INC		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/> SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Intermarché			
ADRESSE 3595 DE LA CONCORDE		APP.	CASIER POSTAL CODE POSTAL H7E 2E1
MUNICIPALITÉ Laval	PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 1864960-0001 NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1163132922 Autres <input type="checkbox"/>	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>	PROVINCE/ÉTAT QC AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
B INFRACTION			
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2018-04-25	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:45
		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 1864960 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29 NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments		
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1			
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF. CODE VEH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sur la date, la conservation du produit.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
C LIEU D'INFRACTION			
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Intermarché 3595 DE LA CONCORDE, LAVAL (Québec), H7E 2E1 Aire de vente libre-service et derrière le comptoir avec service		NO RAPPORT D'INSPECTION 2989851	LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 65005
		DISTRICT JUDICIAIRE Laval	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS			
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION	ANNEXE <input type="checkbox"/>	
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER		
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>			
E FAITS ET GESTES PERTINENTS			
Je me suis présentée à [REDACTÉ] comme étant une personne autorisée à faire l'inspection avec ma collègue Alexis Meurs. Nous avons constaté des irrégularités concernant les dates d'expiration sur les produits disponibles en vente libre-service aux consommateurs. La raison première de notre visite à cet établissement est relatif à la vérification de rappel concernant les pains maisons de la boulangerie Bounou			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie	NOM Meurs	PRÉNOM Alexis
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-15	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-15
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359784
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Stéphanie Roussy, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
<p>COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="checkbox"/>      NOUVELLE SECTION « F » <input type="checkbox"/>      OU      SUITE DE « F » <input type="checkbox"/></p>			
<p>En effectuant des vérifications pour la rotation des stocks et l'innocuité des produits, je constate que les dates d'expirations ne sont pas comme à l'habitude:</p> <p>Par exemple, les emballages principaux de plusieurs charcuteries comme le porchetta de mastro, les dates sont habituellement imprimées à l'encre sur le plastique de l'emballage (Photo #1), mais dans celles à l'intérieur du comptoir, seulement le numéro de lot à l'encre est restant et une étiquette blanche est apposée sur le dessus de l'emballage pour indiquer la date de péremption (Photo #2 et Photo #3).</p> <p>De plus, sur un emballage nous voyons une étiquette blanche qui est décollé avec une autre étiquette blanche en dessous les deux n'ayant pas la même date. Celle du dessous indique 26 Avril alors que celle du dessus est du 27 mai 2018 (Photo #4).</p> <p>Aussi, un emballage de charcuterie intact a été retrouvé avec une étiquette blanche apposé au bas du paquet à côté de la valeur nutritive, mais pour celle-ci l'encre a complètement été effacé donc, aucun numéro de lot n'y figure. (Photo #5) Ce qui empêche l'exploitant de retrouver la date de péremption initial ainsi que de retracer le produit au besoin.</p> <p>Par ailleurs dans un contenant où sont ranger les outils de travail, il y a un fusil servant à dater les produits. J'enclenche le mécanisme pour imprimer une étiquette, et je constate que c'est la même étiquette que celle que je retrouve sur certains produits de l'aire de service des charcuteries. (Photo #6).</p> <p>D'ailleurs, en dessous d'une table de travail, une bouteille de dissolvant à ongles a été retrouver sur une tablette caché en arrière de boites d'équipement de cuisine. En questionnant, nous nous sommes faites confirmer que l'utilité de ce produit était pour effacer l'encre sur les emballages. (photo #7)</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie	NOM Meurs	PRÉNOM Alexis
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-15	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-15
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359784
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Stéphanie Roussy, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	1864960-0001		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	9158-7022 QUÉBEC INC. 3595 de la Concorde E, Laval, Québec, H7E 2E1		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	L'intermarché		
DATE DE DÉLIVRANCE	2017-12-03		
DATE D'EXPIRATION	2018-12-02		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE:			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> , SERT <input checked="" type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> , VEND <input checked="" type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input checked="" type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input checked="" type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> , DES OEUFS <input checked="" type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input checked="" type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> .			
DES PRODUITS MARINS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input checked="" type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> .			
DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX:			
ON Y MANIPULE: DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> .			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> . ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> , PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> , OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , LIEUX <input checked="" type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR: Stéphanie Roussy			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie	NOM Meurs	PRÉNOM Alexis
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 838
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-15	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-15
SIGNATURE		SIGNATURE	







Date: 2018-04-25

Heure d'arrivée: 09:45

Numéro du rapport d'inspection: 2989851

Exploitant: 9158-7022 QUEBEC INC.

Établissement: L'INTERMARCHE

Bannière: INTERMARCHE (PROVIGO)

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 3595 DE LA CONCORDE, LAVAL, H7E2E1, (Québec)

Raison de la visite : visite régulière (01)

Numéro de dossier: 1864960 - 1

### ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente: **Moyenne**

Charge de risque actuelle: **Élevé**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques liés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

Les situations marquées d'un **astérisque (\*)** sont **prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé des consommateurs et le risque pour la santé et le bien-être des animaux. Veuillez sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.**

### ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constataion de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1 *	Effectuer les activités de préparation, de conditionnement ou de transformation des produits, ainsi que l'entreposage ou tout autre opération de façon à prévenir l'introduction de contaminants de toute nature, à garantir l'innocuité des produits et à respecter la réglementation en vigueur.	Causes d'introduction de microorganismes pathogènes PAM : Des plaques de cuisson sont directement entreposées sur le sol / Surface contaminée nettoyée et assainie De l'eau du système de refroidissement du comptoir réfrigéré coule directement sur des aliments PAM / Aliment détruit volontairement par l'exploitant Les pinces sont submergées dans le récipient qui contient le fromage feta vendu en vrac et son liquide dans le comptoir de service
2	Éliminer tout aliment altéré et devenu impropre à la consommation humaine.	Aliment altéré / Présence d'un tapis de moisissures dans un contenant d'olives / Aliment détruit volontairement par l'exploitant

3	Respecter la date de péremption déterminée par le fabricant.	Gestion de la durée de conservation inadéquate Charcuterie : Plusieurs produits variés ont été trouvé dont la date d'origine a été retirée / Aliment détruit volontairement par l'exploitant PAM: les produits des mets cuisinés sont datés, mais lorsqu'ils sont vendus avec service aux clients, la durée de conservation produite sur l'étiquette de balance prolonge la durée de vie. Détection aliments périmés PAM : 14 paquets de salami de gènes datant du 14 avril 2018, 6 paquets de goberge 20-04-2018, 2 paquets de saumon fumé 09-04-2018, etc. Emballage inadéquat Charcuterie : Aucune date de péremption sur les charcuteries entamées
4	Effectuer une rotation appropriée des aliments.	Détention aliments périmés / Épicerie : Plusieurs aliments périmés ont été trouvé
5	Décongeler les aliments potentiellement dangereux selon des méthodes qui en assurent l'innocuité et qui sont reconnues par la DGSAIA.	Décongélation hors réfrigération / PAM : Gallettes frites
6	Refroidir les aliments potentiellement dangereux de 60°C à 4°C. ( température interne ) en moins de 6 heures, ce qui doit comprendre un refroidissement de 60°C à 21°C ( température interne ) en moins de 2 heures.	PAM : Lasagne à 17°C en refroidissement à la température ambiante et viande hachée cuite à 44°C laissé à la température ambiante. Refroidissement global inadéquat
7	Utiliser les méthodes de nettoyage et d'assainissement en suivant les instructions du fabricant ou reconnues par le MAPAQ.	Méthode d'assainissement inadéquate PAM : Aucun assainissement du tranchoir
8	Appliquer les fréquences de nettoyage et d'assainissement des équipement/surfaces en contact directes ou indirectes avec les aliments, aussi souvent que cela est nécessaire, afin de prévenir la contamination. Respecter la fréquence des activités de nettoyage et d'assainissement conformément aux exigences prescrites par la réglementation et celles reconnues par le MAPAQ.	Fréquence de nettoyage et d'assainissement inadéquate Boucherie : La scie est lavée et assainie une fois par jour alors qu'elle est à la température ambiante
9	Garder propres les équipements et ustensiles servant à la préparation, au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et à la distribution des produits.	Équipements malpropres / PAM : Trancheur, batteur-mélangeur, contenants d'ustensiles propres, échelles.
10	S'assurer que les équipements ainsi que les appareils de contrôle de ces équipements sont fonctionnels et en bon état.	Malfonctionnement d'un équipement Boucherie et PAM : De l'eau coule du système de réfrigération d'une table froide où se trouve les sauces tomates ainsi que le comptoir réfrigéré des aliments PAM et de la chambre froide appartenant à la boucherie
11	Utiliser des équipements, des ustensiles et des contenants qui sont en contact direct avec les aliments fabriqués d'un matériel qui est imperméable et non absorbant et qui est exempt de particules détachables, d'aspérités ou de fissures.	État ou nature inadéquat Boucherie et PAM : Planches fissurées

#### REMARQUES

Visite de vérification de rappel #3690 concernant les "pain traditionnel maison" de la boulangerie Bounou

Nous avons trouvé beaucoup de produits variés dont la date d'origine a été retirée, effacée, arrachée, etc. et recouverte d'une nouvelle étiquette de papier autocollante. Dans certains cas, on a pu même constater que le produit a été étiqueté à deux reprises. . Nous avons retrouvé le pistolet d'étiquetage commercial dans un dessous d'armoire bien rangé et il imprime exactement les mêmes étiquettes que ceux que nous avons vu sur de nombreux produits qui se trouvent dans le comptoir de charcuterie. D'ailleurs, nous avons aussi trouvé une bouteille de dissolvant à ongle qui sert à effacer les dates imprimées sur l'emballage d'origine Nous avons demandé à ce que tous ces produits soient retirés sur le champ. Des photos ont été prises.

Le dossier sera soumis à la Direction pour évaluer la possibilité de poursuites par le ministère de la Justice.

La présente visite d'inspection a été conjointement réalisé avec ma collègue Alexis Meurs, Inspectrice.

#### AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1169358

En vertu de la loi :Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
Article : 3.1 al.2	2000\$ + Frais
<p>3.1 L'exploitant d'une conserverie ou d'un établissement, d'un lieu ou d'un véhicule où l'on prépare, conditionne, transforme, emballe, entrepose, débarque, reçoit, donne à des fins promotionnelles, met en vente ou vend des produits ou détient des produits en vue de la vente ou de la fourniture de services moyennant rémunération ou du don à des fins promotionnelles ainsi que d'un lieu où se trouvent des animaux dont les produits sont destinés à la consommation humaine ou d'un lieu où l'on effectue de l'abattage, doit maintenir la conserverie, l'établissement, le lieu, les locaux, le véhicule et le matériel propres.</p> <p>Cet exploitant doit empêcher que l'aménagement des installations, l'exécution des opérations de préparation, de conditionnement ou de transformation des produits, leur entreposage ou l'exécution de toute autre opération ou l'utilisation du matériel soient susceptibles d'affecter la salubrité des produits ou les conditions sanitaires de l'exploitation.</p> <p>1990, c. 80, a. 3; 2000, c. 26, a. 5.</p>	
<p><b>Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.</b></p>	

#### MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !  
Un hyperlien sera bientôt disponible afin de vous aider dans votre démarche.

#### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

**Nom de l'inspecteur:** STEPHANIE ROUSSY  
**Adresse:** 1041, BOUL. DES LAURENTIDES BUR.202, LAVAL, H7G2W2, (Québec)  
**Téléphone:** 450 972-3020 poste 5403  
**Télécopieur:** 450 972-3019  
**Courriel :** Stephanie.Roussy@mapaq.gouv.qc.ca

chapitre P-29, r. 1

## Règlement sur les aliments

Loi sur les produits alimentaires (chapitre P-29, a. 40)

### FRAUDES ET INFRACTIONS

**1.5.1. Prohibition de tromper:** Est prohibée toute tromperie ou tentative de tromperie, toute déclaration ou indication fausse, inexacte ou trompeuse, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit:

*a)* sur la nature, l'état, la composition, l'identité, la provenance, l'origine, l'utilisation, la destination, la qualité, la quantité, la valeur, le prix ou une particularité du produit;

*b)* sur le lieu, la date ou les procédés de préparation, fabrication, conservation ou conditionnement du produit;

*c)* sur le mode d'emploi ou de conservation du produit;

*d)* sur l'identité, les qualités ou aptitudes du producteur, préparateur, fabricant, conserveur, conditionneur, distributeur ou de l'agent de vente ou de livraison du produit.

---

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 1.5.1.

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, P. Québec, J4L 1M8			
A DÉFENDEUR			
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>			
NOM 1	NOM 2	PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME Les abattoirs Corrêia et fils inc.		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/> SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Les abattoirs Corrêia			
ADRESSE 87 rang Saint-Régis Sud		APP.	CASIER POSTAL JOL 2A0
MUNICIPALITÉ Saint-Isidore	PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input type="checkbox"/>	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>	PROVINCE/ÉTAT QC
NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1169964062	Autres <input checked="" type="checkbox"/> facture	Autres <input checked="" type="checkbox"/> fichier TVQ	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
B INFRACTION			
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2019-06-14	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:00
		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ) 2019-06-28	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM) 12:30
N° Dossier (BAK) 2399979 0001	EXPLOITANT-ENTITÉ MÊME ÉTABLISSEMENT VISITE <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires
ART. LOI PRINCIPALE		N° LOI/RÉG. APPL. 1	
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1(a)			
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 101	CODE DÉF. CODE VÉH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A fait une indication fausse sur la provenance du produit			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>			
C LIEU D'INFRACTION			
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Chambre à congélation du Marché Ghanacan, 549 Ogilvy, Montréal, P. Québec, H3N 1M9		NO RAPPORT D'INSPECTION 3133299	LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 66023
		DISTRICT JUDICIAIRE Montréal	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS			
CHOSSES SAISIES <input checked="" type="checkbox"/>	DESCRIPTION morceaux de carcasse de chèvre	ANNEXE	
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER	<input checked="" type="checkbox"/>	
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input checked="" type="checkbox"/>	PV de saisie, mandat de perquisition		
E FAITS ET GESTES PERTINENTS			
Le 25 juin 2019 vers 12:45h, Marie-Pier Jourdain et Mylène Thibault (inspectrices du service d'inspection des aliments de la ville de Montréal) se rendent au Marché Ghanacan situé au 549 Ogilvy, Montréal pour une plainte. Sur les lieux, elles constatent la présence de carcasses de chèvres échaudées(avec peaux brûlées) dans la chambre à congélation de l'établissement. Présence d'aucune estampille sur les carcasses de chèvres. Une facture manuscrite du 14 juin 2019 est fournie provenant de: Les abattoirs Corrêia et fils inc. situé au 87 rang St-Régis sud à Saint-Isidore, Qc., JOL2A0 indiquant: 389 lbs,goat, prix 4,75 ,total:1847\$. voir photo 1.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 208	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 693
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE 		SIGNATURE 	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, P.Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE «E» <input checked="" type="checkbox"/> NOUVELLE SECTION «F» <input type="checkbox"/> OU      SUITE DE «F» <input type="checkbox"/>			
<p>Le 28 juin 2019 vers 12:30h, les deux inspectrices du service d'inspection des aliments de la Ville de Montréal retournent au marché Ghanacan pour saisir les carcasses de chèvres vus le 25 juin 2019 (voir rapport d'inspection no:836730 joint en annexe).</p> <p>Aucune estampille n'est présente sur les morceaux de viande.</p> <p>Des bulletins de saisie sont apposés sur les morceaux de viandes dans des bacs de plastique dans la chambre à congélation.</p> <p>Une déclaration de perquisition sans mandat no: 500-21-100368-195 et procès verbal de saisie (voir documents joints en annexe).</p> <p>Chronologie des faits:</p> <p>Le 25 juin 2019: Les inspectrices du service d'inspection des aliments de la ville de Montréal(CUM) constatent la présence de carcasses de chèvres sans estampille.</p> <p>Le 25 juin 2019: une facture du 14 juin 2019 est fournie par le marché Ghanacan , 549 Ogilvy, Montréal concernant ces carcasses de chèvres provenant d'un établissement de vente en gros reconnu : Les abattoirs Corrêia et fils inc. de Saint-Isidore.</p> <p>Le 25 juin 2019: Les inspectrices de la CUM ont des doutes sur la provenance des viandes et informe le service d'inspection des aliments du MAPAQ(voir courriel joint en annexe).</p> <p>Le 28 juin 2019: Les inspectrices de la CUM saisissent les carcasses découpées en morceaux suite aux informations relatives à la provenance douteuse des viandes sans estampille(voir document joint en annexe).</p> <p>Le 16 juillet 2019 en matinée : prise de déclarations des inspectrices des aliments de la ville de Montréal à leur bureau par moi-même(voir documents joints en annexe).</p> <p>Le 16 juillet 2019 en après-midi: Je me rends au marché Ghanacan situé au 549 Ogilvy, de Montréal pour vérifier les produits saisis. Je constate que les carcasses saisies découpées en morceaux n'ont pas d'estampille.</p> <p>Je suis accompagnée de Frédéric Lessard(inspecteur du MAPAQ). Il travaille à l'abattoir Corrêia inc. de Saint-Isidore.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 208	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 693
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE 		SIGNATURE 	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Frédéric Lessard, 109 rue St-Charles, bureau 1.01B, St-Jean-sur-le Richelieu, Qc., J3B2C2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
Voici mes constatations : Le 16 juillet 2019 vers 13:00h, j'entre dans le marché Ghanacan, je m'identifie à la responsable, [REDACTED] elle se trouve à la caisse. Des clients sont présents. Je me dirige vers la chambre à congélation à l'arrière du magasin. La dame me montre les produits sous saisie. Je constate la présence d'étiquette de saisie dans les 4 bacs bleus remplis de pièces de viande provenant de chèvres échaudées/brûlées. Dans le 4ième bac, il y a des sacs de plastique entre-ouvert. Je vérifie les 3 premiers bacs minutieusement et je constate l'absence d'estampille provinciale ou fédérale sur les morceaux de viande congelée. Lorsque j'ouvre les sacs du 4 ième bac, il y a plusieurs bouts de pattes avec touffes de poils par endroit et des pattes avec les os cassés. Ces produits ne proviennent pas d'un abattoir sous inspection permanente provinciale ou fédérale.			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric	NOM Collard	PRÉNOM Denise
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 693	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 208
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : inspecteur <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, P.Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>L'abattoir Corrêia inc (établissement sous inspection permanente avec permis d'abattoir provincial) est le fournisseur de: Les Abattoirs Corrêia et fils inc.(atelier de préparation et de conditionnement des viandes pour fins de vente en gros) à la même adresse soit le 87 St-Régis sud, Saint-Isidore.</p> <p>Suite à ces informations, des recherches sont effectuées auprès des vétérinaires et inspecteurs qui travaillent à cet abattoir durant cette période.</p> <p>Le calendrier d'abattage de mai 2019 de: Abattoir Corrêia inc. indique 17 jours d'abattage soit : le 30 avril, 1 mai, 2 mai, 7 mai, 8 mai, 9 mai, 10 mai, 14 mai, 15 mai, 16 mai, 21 mai, 22 mai, 23 mai, 24 mai, 28 mai, 29 mai et 30 mai 2019 (document joint en annexe).</p> <p>Le médecin vétérinaire responsable de cet abattoir Dr Marie-France Bédard compile ces données à la fin du mois. Deux journées indiquent de l'abattage de chèvres, soit le 2 mai et le 15 mai 2019.</p> <p>Selon la déclaration du personnel présent ces deux journées, il n'y a pas de chèvres échaudées(voir déclaration de Marie-France Bédard (médecin vétérinaire) le 2 mai 2019 (voir document joint en annexe) et celle de Benoît Desormeaux(inspecteur) le 15 mai 2019(voir document joint en annexe).</p> <p>Le calendrier d'abattage de juin 2019 de : Abattoir Corrêia inc. indique 11 jours d'abattage soit : le 4 juin, 5 juin, 6 juin, 11 juin, 12 juin, 18 juin, 19 juin, 21 juin, 24 juin, 25 juin et 27 juin 2019.</p> <p>Le médecin vétérinaire responsable de cet abattoir Dr Marie-France Bédard dénote une seule journée d'abattage de chèvres soit le 12 juin 2019 (voir document joint en annexe).</p> <p>De plus toutes les animaux abattus dans un abattoir provincial sous inspection permanente sont estampillés(voir exemple d'estampillage selon les normes (document joint en annexe).</p> <p>Selon le médecin vétérinaire (Dr. Martin Ménard) et l'inspecteur (Benoît Desormeaux) présent cette journée du 12 juin 2019, les chèvres abattues ne sont pas échaudées, elles sont habillées, soit la peau enlevée(voir déclarations jointes en annexe).</p> <p>Donc la facture écrite à la main fournie le 14 juin 2019 no: 0551 par le Marché Ghanacan aux inspectrices de la ville de Montréal en provenance de : Les Abattoirs Corrêia et fils inc. est frauduleuse car les chèvres ne proviennent pas de : Les Abattoirs Corrêia et fils inc. et elles n'ont pas été abattus à : Abattoir Corrêia inc.</p> <p>Suite à ces constats, je rédige ce présent rapport d'infraction.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 208	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 693
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE «E» <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION «F» <input type="radio"/> OU SUITE DE «F» <input type="radio"/>			
<p>Avis au procureur:</p> <p>La journée du 25 juin 2019 est absente sur le document : Abattoir Corrêia statistiques journalières d'abattage mais le Dr. Ménard déclare ne pas avoir fait de chèvres échaudées dans cette période. De plus l'inspectrice Audrey Morin présente cette journée du 25 juin 2019 déclare ne pas avoir vu d'abattage de chèvres échaudées depuis plus de 6 mois à cet abattoir. Voir déclarations jointes en annexe.</p> <p>[REDACTED] (voir compte de taxes joint et plan de localisation joints en annexe).</p> <p>[REDACTED] Les abattoirs Corrêia et fils inc. au 87 rang St-Régis sud à Saint-Isidore(voir compte de taxes et fichier TVQ joints en annexe). Cet établissement est un atelier de préparation et de conditionnement des viandes pour de fins de vente en gros.</p> <p>[REDACTED] Abattoir Corrêia inc. situé au 87 rang St-Régis sud à Saint-Isidore( voir document joint en annexe). Cet établissement est un abattoir provinciale sous inspection permanente avec permis.</p> <p>[REDACTED] e 9121-8461 Québec inc. situé au 182 rang St-Philippe, Qc., J0L2K0( voir document joint en annexe). Cet établissement est un abattoir de proximité sans inspection permanente.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 208	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 693
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: inspecteur <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE [REDACTED]		SIG [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 361411
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Denise Collard, 2877, chemin Chambly, local 4, Longueuil, Québec, J4L 1M8			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input type="radio"/>		OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input checked="" type="radio"/>	
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS			
N° DE PERMIS			
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DÉLIVRANCE			
DATE D'EXPIRATION			
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/>			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input type="checkbox"/> SERT <input type="checkbox"/> OFFRE EN VENTE <input type="checkbox"/> VEND <input checked="" type="checkbox"/> FOURNIT <input type="checkbox"/> PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> CONDITIONNE <input checked="" type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS CARNÉS <input type="checkbox"/> DES OEUFS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/>			
DES PRODUITS MARINS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input type="checkbox"/> DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/>			
DES REPAS OU COLLATIONS <input type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/>			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/>			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/>			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> GARDE <input type="checkbox"/> DISTRIBUE <input type="checkbox"/> UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/>			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/>			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/>			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> ÉQUIPEMENTS <input type="checkbox"/> LIEUX <input type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/>			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : Marie-Pier Jourdin(1)			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Collard	PRÉNOM Denise	NOM Lessard	PRÉNOM Frédéric
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 208	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 693
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ : inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-10-02
SIGNATURE		SIGNATURE	

ABATTOIRS CORREIA & FILS  
100 ST-RÉGIS SUD  
BOIRE-DE-LAPRAIRIE QC. J0L 2A0  
(450) 992-1143

FACTURE 0551

DATE: 14-06-19

Ghanecan

LIVRE À  
ADRESSE:

QTE	DESCRIPTION	PRIX	MONTANT
910	Coat	4.75	1847

ement / jours

client:

TPS  
818 285 777 RT0001  
TVQ  
122 136 3376 TQ0001

TOTAL

1847

© 40-88 700 16210



Date: 2019-07-16

Heure d'arrivée: 13:00

Numéro du rapport d'inspection: 3130977

Exploitant: MARCHE GHANACAN INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable:

Adresse de l'établissement: 549 OGILVY, MONTREAL, H3N1M9, (Québec)

Raison de la visite : visite suivi-autre (14)

Numéro de dossier: 1196609 - 1

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité

### REMARQUES

Inspection de suivi en lien avec la saisie de carcasses de chèvres au marché Ghanacan inc par la CUM.

Je suis accompagnée de Frédéric Lessard, inspecteur.

Après identification et explication du but de notre inspection à [REDACTED] responsable sur place qui est de vérifier les produits saisis, nous sommes allés dans la chambre à congélation pour inspecter les carcasses coupées dans des bacs avec carton de saisie.

M. Frédéric Lessard et moi-même avons inspecté les morceaux un par un et les sacs de déchets (pattes etc..) sous saisie et fait des constatations pertinentes concernant la provenance.

Aucune estampille, légende d'inspection ou reproduction d'estampille est présente sur les morceaux de viande congelés.

Autres constatations:

Dans la même chambre à congélation, présence de morceaux de carcasses de chèvre avec estampille. L'estampille est visible et ne s'efface pas au toucher. Une facture est fournie immédiatement (elle était placée dans un sac de plastique blanc avec d'autres documents) pour cette viande. La provenance est l'abattoir Coréia de St-Isidore-de-Laprairie. La facture n'est pas manuscrite mais en provenance d'une imprimante.

Des photos sont prises.

### MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : [www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils)

### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

**Nom de l'inspecteur:** DENISE COLLARD

**Adresse:** 2877, CHEMIN CHAMBLY, LOCAL 4, LONGUEUIL, J4L1M8, (Québec)

**Téléphone:** 450 928-7400 poste 5524

**Télécopieur:** 450 928-7795

**Courriel :** denise.collard@mapaq.gouv.qc.ca

**Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à Marché Ghanakan inc., 549 Ogilvy, Montréal, Qc., H3N1M9**

Fait à LONGUEUIL ce 2019-07-23

Signature :



## SECTION 1.5

### FRAUDES ET INFRACTIONS

**1.5.1. Prohibition de tromper:** Est prohibée toute tromperie ou tentative de tromperie, toute déclaration ou indication fausse, inexacte ou trompeuse, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit:

a) sur la nature, l'état, la composition, l'identité, la provenance, l'origine, l'utilisation, la destination, la qualité, la quantité, la valeur, le prix ou une particularité du produit;

b) sur le lieu, la date ou les procédés de préparation, fabrication, conservation ou conditionnement du produit;

c) sur le mode d'emploi ou de conservation du produit;

d) sur l'identité, les qualités ou aptitudes du producteur, préparateur, fabricant, conserveur, conditionneur, distributeur ou de l'agent de vente ou de livraison du produit.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 1.5.1.

**1.5.2. Falsification et manoeuvres prohibées:** Est prohibée toute falsification ou tentative de falsification du produit, toute modification frauduleuse de la composition, de la qualité ou de la quantité du produit, toute opération ou manoeuvre tendant à masquer la mauvaise qualité du produit, à le présenter sous une apparence trompeuse ou à fausser le résultat du pesage, mesurage, dosage ou de l'analyse du produit, de même que toute indication frauduleuse tendant à faire croire à une opération exacte ou à un contrôle officiel qui n'a pas eu lieu.

Est également prohibée la détention ou la mise en vente ou en circulation, de moyens propres à effectuer telle falsification, modification, opération, manoeuvre ou indication.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 1.5.2.

## CHAPITRE 2

### LIEUX, OPÉRATIONS, VÉHICULES

#### SECTION 2.1

##### LIEUX ET VÉHICULES

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, sec 2.1; D. 1573-91, a. 14.

**2.1.1.** Les articles 2.1.2 à 2.1.5 s'appliquent à tout lieu ou véhicule où se fait la préparation ou la détention de produits en vue de la vente, de la distribution ou de la fourniture de services moyennant rémunération relatifs à des produits et à tout lieu où est exercée l'activité de restaurateur.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 2.1.1; D. 1573-91, a. 15.

**2.1.2.** Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments.

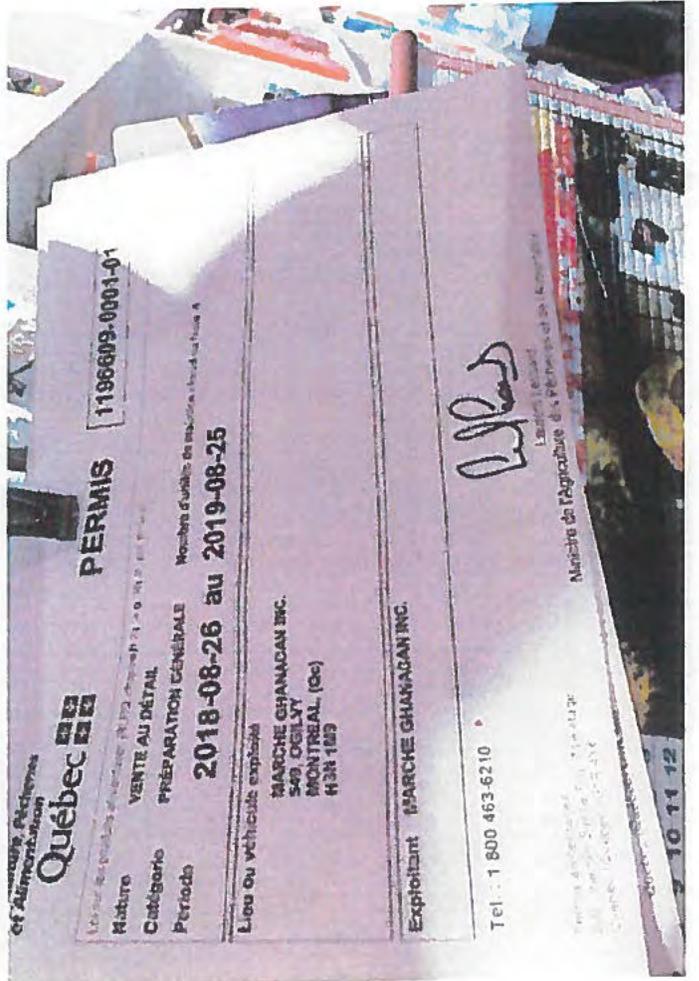
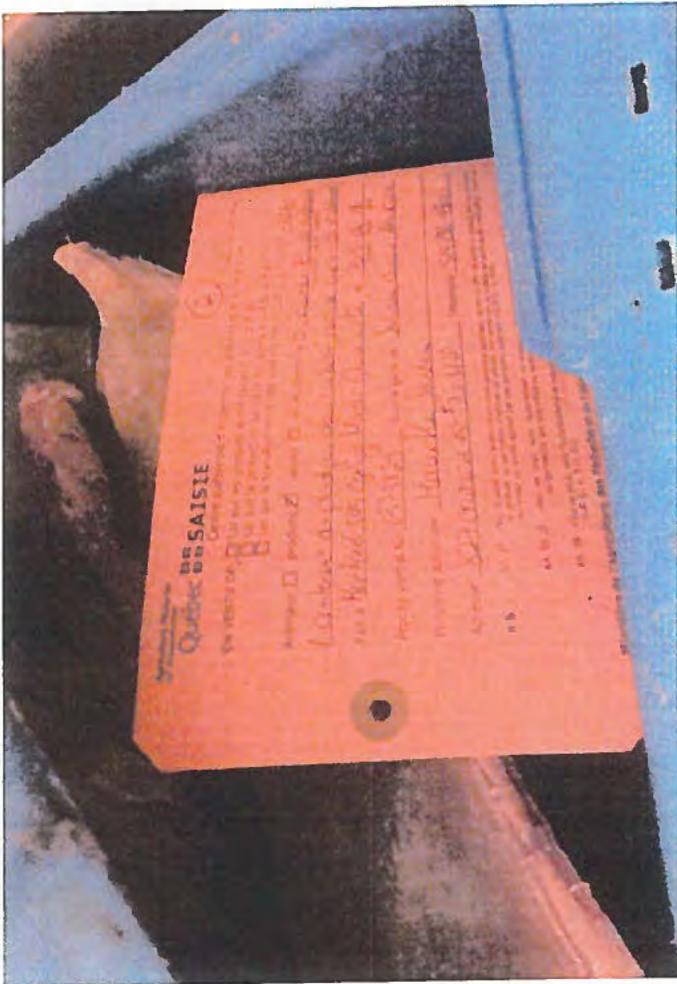
Malgré le premier alinéa, toute personne qui accède à l'aire de service au public peut être accompagnée d'un chien lui permettant de pallier un handicap.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 2.1.2; D. 1573-91, a. 16; D. 725-94, a. 1; D. 477-2010, a. 9.

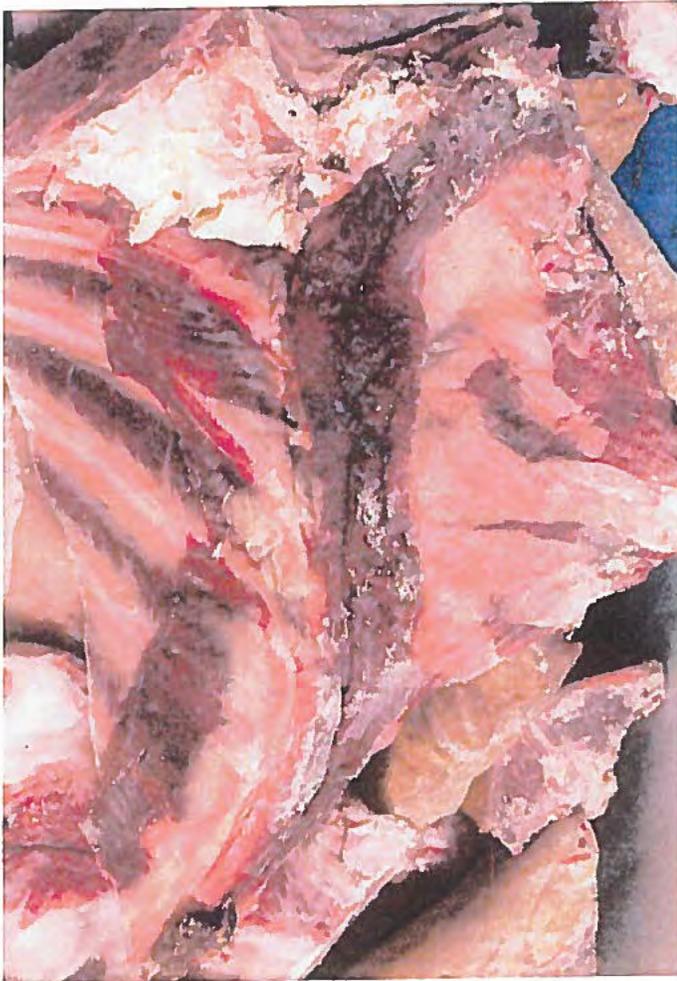
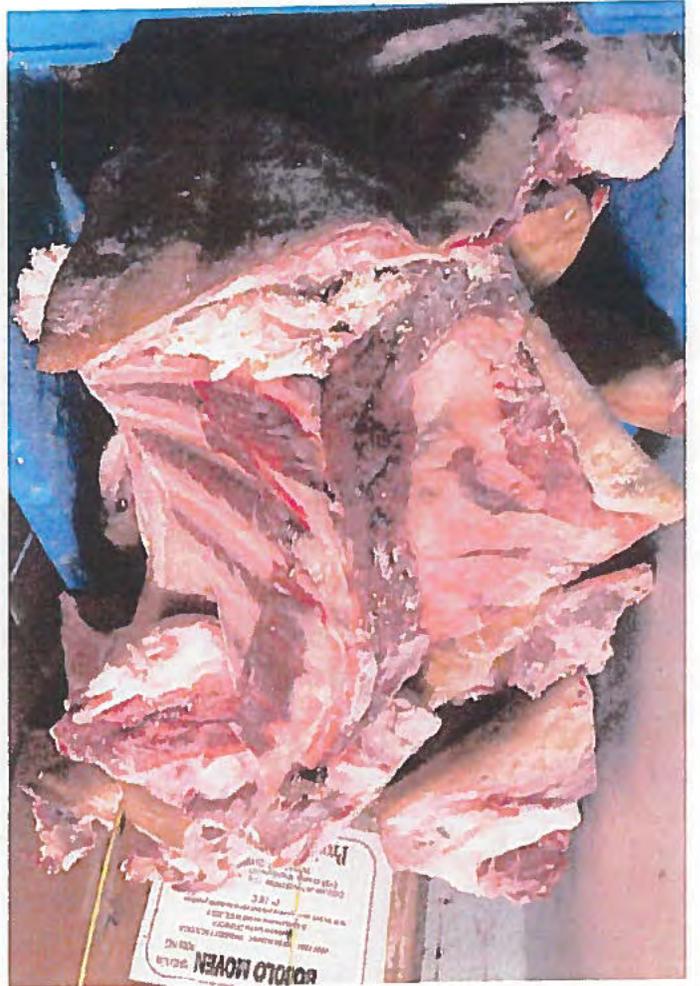


photos copie conforme de l'original  
date d'impression : 2019-08-01  
par: Denise Collard

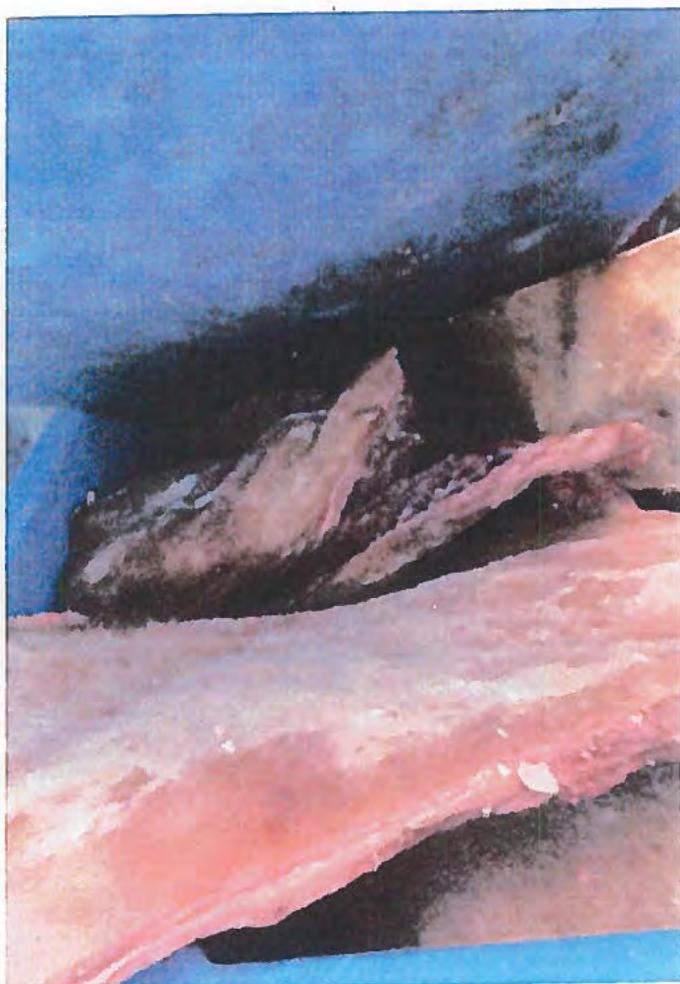
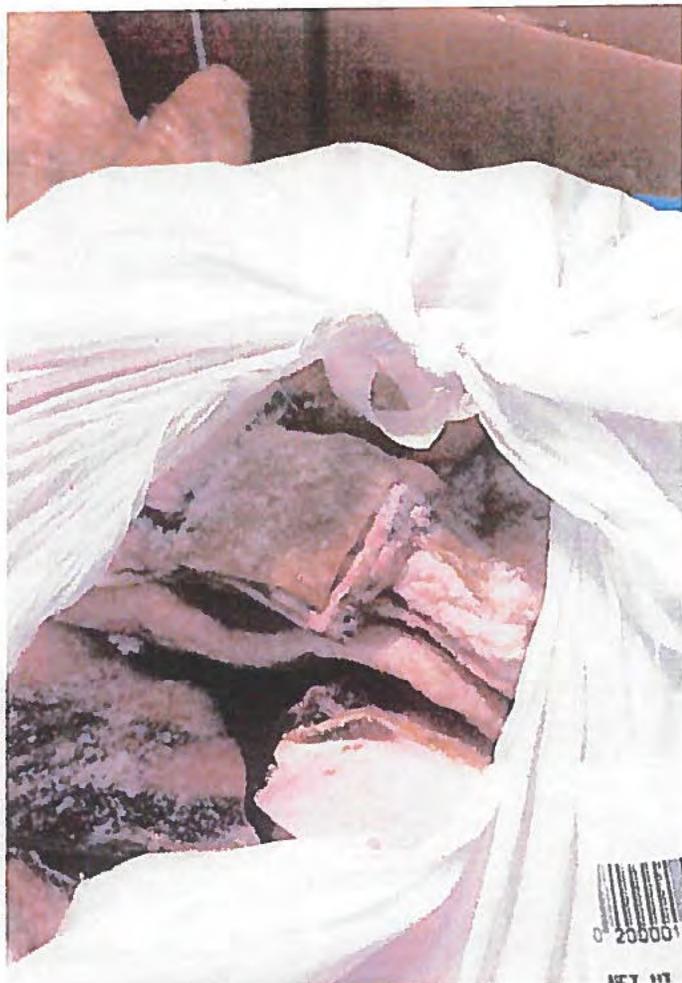




photos copie conforme à l'original  
date d'impression: 2019-08-01  
par: Denise Collaef



photos copie conforme à l'original  
date d'impression: 2019-08-01  
par: Denise Collard



photos copie conforme à l'original  
date d'impression : 2019-08-01  
par : Denise Collard.



430  
4446080  
2868633  
3137474  
2868636  
2868637  
2868635  
2868604  
2868603  
2868602  
2868601  
2868600  
2868599  
2868597  
2868595  
2868594  
2868593  
2868592  
2868590  
3810755  
2868585  
2868606  
2868605  
2868608  
2868609  
2868610  
2868612  
2868615  
2868617  
2868620  
2868622  
286  
584

N Route  
N Limites des MRC  
N Limites des municipalités

① Abattoir Corrêia inc  
et  
Les Abattoirs Corrêia et Fils inc

2867339

## **Collard Denise (DRIA-SO) (Longueuil)**

---

**De:** marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca  
**Envoyé:** 25 juin 2019 15:30  
**À:** Simard Josée (DOR) (Longueuil)  
**Objet:** 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture  
**Pièces jointes:** chèvres\_abattoir Correia\_photo (1).JPG; chèvres\_abattoir Correia\_photo (2).JPG; chèvres\_abattoir Correia\_photo (3).JPG; facture\_abattoir Correia\_photo (4).JPG

Bonjour Josée,

Finalement, l'inspectrice Marie-Pier Jourdain, avait pris 3 photos des carcasses de chèvres trouvées dans le congélateur du détaillant. Celui-ci déclare que les carcasses proviennent de l'abattoir Correia au 87 rg St-Regis sud à St-Isidore.

L'inspectrice n'a vu AUCUNE estampille à l'intérieur des carcasses. Elle dit avoir vu des ronds quelconque sur les pattes.

Tu trouveras ci-joint : 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de la facture.

Bonne fin de journée.

Marie-Brigitte Quesnel,  
Superviseure - Secteur Est  
Inspection des aliments  
Service de l'environnement - Ville de Montréal  
827 boul. Crémazie Est, bureau 301  
Montréal (Québec) H2M 2T8  
téléphone : 514 280-4307  
télécopieur : 514 280-4318  
courriel : [marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca](mailto:marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca)

## Collard Denise (DRIA-SO) (Longueuil)

---

**De:** Gagnon Mireille (DOR) (Saint-Jean-sur-Richelieu)  
**Envoyé:** 26 juin 2019 09:56  
**À:** Simard Josée (DOR) (Longueuil)  
**Objet:** RE: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Négatif pour moi 😊

**Mireille Gagnon | Inspectrice**  
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal (DGIBEA)  
Sous-ministère à la santé animale et à l'inspection des aliments (SMSALA)  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)  
109, rue St-Charles, bureau 1.01B  
St-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J3B 2C2  
Téléphone : 450 357-1596 poste 4275  
Télécopieur : 450 347-7296  
Courriel : [mireille.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mireille.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

*Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.*

🔍 Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.

**De :** Simard Josée (DOR) (Longueuil)  
**Envoyé :** 26 juin 2019 09:55  
**À :** Desormeaux Benoît (DOR) (Longueuil); Desmarais Catherine (DOR) (Longueuil); Gagnon Mireille (DOR) (Saint-Jean-sur-Richelieu); Soucy Stéphanie (DOR) (Saint-Hyacinthe); Meziani Rajia (DOR) (Salaberry-de-Valleyfield); Gendron-Lalonde Mariane (DOR) (Salaberry-de-Valleyfield)  
**Cc :** Lessard Frédéric (DOR) (Saint-Jean-sur-Richelieu); Morin Audrey (DOR) (Longueuil); Dion Annie (DOR) (Granby)  
**Objet :** TR: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**  
**Québec** 

Bonjour,

Est-ce que vous pouvez me dire si vous avez fait des chèvres échaudées à l'abattoir Correia dernièrement.  
Une inspectrice de Montréal a constaté des carcasses sans estampille avec un facture de Correia.

Merci

Josée Simard, inspectrice principale  
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal  
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments  
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
2877 chemin Chambly, local 4  
Longueuil (Québec) J4L 1M8  
Téléphone: 450 928-7400 poste 5526  
Télécopieur: 450 928-7795  
[josee.simard@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:josee.simard@mapaq.gouv.qc.ca)  
[www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)

#### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

*Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.*

*☞ Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.*

**De :** [marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca](mailto:marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca) [<mailto:marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca>]

**Envoyé :** 25 juin 2019 15:30

**À :** Simard Josée (DOR) (Longueuil)

**Objet :** 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Bonjour Josée,

Finally, l'inspectrice Marie-Pier Jourdain, avait pris 3 photos des carcasses de chèvres trouvées dans le congélateur du détaillant. Celui-ci déclare que les carcasses proviennent de l'abattoir Correia au 87 rg St-Regis sud à St- Isidore.

L'inspectrice n'a vu AUCUNE estampille à l'intérieur des carcasses. Elle dit avoir vu des ronds quelconque sur les pattes.

Tu trouveras ci-joint : 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de la facture.

Bonne fin de journée.

Marie-Brigitte Quesnel,  
Superviseure - Secteur Est  
Inspection des aliments  
Service de l'environnement - Ville de Montréal  
827 boul. Crémazie Est, bureau 301  
Montréal (Québec) H2M 2T8  
téléphone : 514 280-4307  
télécopieur : 514 280-4318  
courriel : [marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca](mailto:marie-brigitte.quesnel@ville.montreal.qc.ca)

## Collard Denise (DRIA-SO) (Longueuil)

---

**De:** Morin Audrey (DOR) (Longueuil)  
**Envoyé:** 27 juin 2019 16:03  
**À:** Simard Josée (DOR) (Longueuil)  
**Objet:** TR: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture



Allo Josée

Concernant les carcasses Martin, Edouardo et marie France n'ont pas vu de chèvres échaudées depuis longtemps...

As-tu demandé à la ville de retourner saisir?



### Audrey Morin | Inspectrice de produits agricoles et d'aliments

Direction générale de l'inspection et du bien-être animal  
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
2877, chemin de Chambly, local 4  
Longueuil (Québec) J4L 1M8  
Téléphone : 450 928-7400, poste 5352  
Télécopieur : 450 928-7795

[audreymorin@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:audreymorin@mapaq.gouv.qc.ca)

### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

*Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.*

*☺ Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.*

**De :** Camacho Rugeles Eduardo (DSVBEA) (Sherbrooke)  
**Envoyé :** 27 juin 2019 09:06  
**À :** Morin Audrey (DOR) (Longueuil)  
**Objet :** RE: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

Salut Audrey

Je n'ai pas vu des chèvres se faire échauder depuis longtemps chez Correia.

Existe-t-il la possibilité qu'elles viennent de l'abattoir de proximité Poissant ou qu'elles soient faites chez Correia en dehors le temps d'inspection?

As-tu saisi ces carcasses?

Bonne journée

**De :** Morin Audrey (DOR) (Longueuil)

**Envoyé :** 26 juin 2019 09:02

**À :** Bouchakour Mustapha (DSVBEA) (Drummondville); Ménard Martin (DSVBEA) (Saint-Jean-sur-Richelieu); Camacho Rugeles Eduardo (DSVBEA) (Sherbrooke)

**Objet :** TR: 3 photos des carcasses de chèvres et 1 photo de facture

**Importance :** Haute



Bon matin à vous 3,

Des carcasses de chèvres échaudées ont été retrouvées dans la boucherie de M. Correia. La facture mentionne que les carcasses proviennent de l'abattoir Correia mais celles-ci n'ont pas d'estampille. A votre souvenir avez-vous fait des chèvres échaudées dernièrement chez Correia? La facture date du 14 juin.

Merci de me répondre

**Audrey Morin | Inspectrice de produits agricoles et d'aliments**

Direction générale de l'inspection et du bien-être animal

Sous-ministère à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

2877, chemin de Chambly, local 4

Longueuil (Québec) J4L 1M8

Téléphone : 450 928-7400, poste 5352

Télécopieur : 450 928-7795

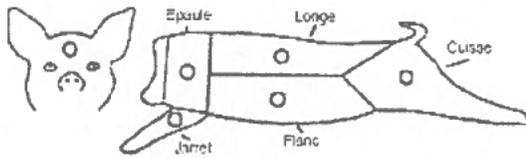
[audreymorin@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:audreymorin@mapaq.gouv.qc.ca)

## AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

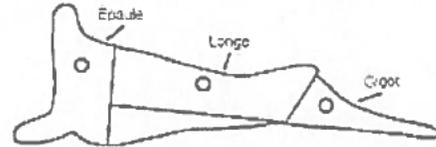
*Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.*

## ANNEXE 1 : ESTAMPILLAGE DES CARCASSES

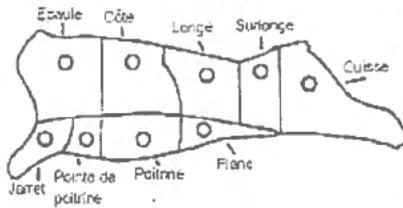
CARCASSE DE PORC  
(11 marques)



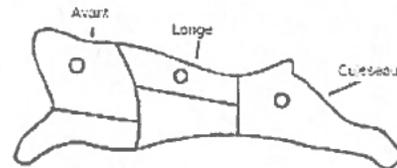
CARCASSE DE MOUTON ET DE CHÈVRE  
(6 marques)



CARCASSE DE BOEUF ET DE CHEVAL  
(18 marques)



CARCASSE DE VEAU ET DE POULAIN  
(6 marques)



Établissement # 19604

MARCHE GHANACAN INC.  
549 Avenue Ogilvy  
Montréal, Québec  
H3N 1M9

Exploitant : MARCHE GHANACAN INC.  
Dossier : 1196609-0001

**Loi sur les produits alimentaires (P-29)**

Les situations marquées d'un astérisque (\*) sont prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé des consommateurs. Veuillez sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.

SÉCURITÉ DES ALIMENTS		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1 *	Le produit altérable à la chaleur à l'exception des fruits et légumes frais entiers doit être refroidi sans retard et maintenu constamment à une température interne et ambiante ne dépassant pas 4C jusqu'à sa livraison au consommateur.	■ Aliment gardé inutilement à la température de la pièce. Une trentaine de poulets à bouillir qui viennent d'être cuits conservés à la température ambiante de 25°C à l'arrière. L'employé qui effectuait la cuisson est parti à son rendez-vous. La température interne des poulets varie de 30°C à 37°C interne.
2	S'assurer que, sur le plan d'hygiène, le personnel adopte un comportement s'accordant au sens commun et approprié à l'industrie alimentaire.	■ Port de gants et touchent plusieurs surfaces sans les changer et se laver les mains. (viande est crue)
3	Il est prohibé à un détaillant de détenir ou d'utiliser des viandes ou aliments carnés à moins que lors de leur entrée à son établissement ils ne portent l'estampille prévue et apposée conformément à loi ou qu'ils ne soient placés dans un emballage portant la reproduction de l'estampille.	■ Sur place plusieurs carcasses de chèvre conservées au congélateur. La facture est disponible par le responsable sur son téléphone et m'a été envoyé. Elle correspond aux quantités observées. Cependant les estampilles ne sont pas visibles, il m'explique que sur les chèvres l'estampille sur la peau brûlée disparaît avec le temps sur la peau des jambes ou du ventre. Des trous dans la peau sont visibles de même dimension sur plusieurs carcasses.
4	S'assurer que tout local, toute aire ou véhicule utilisé pour la préparation des aliments dispose d'un évier accessible et fonctionnel pour le lavage des mains, d'une eau potable, chaude et froide, de distributeurs de savon liquide ou en poudre et de serviettes individuelles jetables et que ce local, cette aire ou ce véhicule est muni d'un système de récupération ou d'évacuation des eaux usées.	■ Distributeur à papier jetable est vide.

AUTRES REMARQUES		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1	Maintenir les aliments potentiellement dangereux qui ne font pas l'objet d'une préparation immédiate à des températures inférieures ou égales à 4°C ou supérieures ou égales à 60°C ou plus.	■ Poulets qui ont été semi-cuits sur le grill sont laissés température ambiante sans manipulation et l'employé a quitté pour un rendez-vous.  <b>Action prise :</b> L'employé du service à l'avant les a placés dans le comptoir réfrigéré.
2	Le lieu doit être muni de supports de rangement sur lesquels les récipients ou les contenants de produits doivent être entreposés de façon à ne pas entrer en contact avec le plancher. Les supports de rangement doivent être à une hauteur minimale du plancher de 10 cm dans le cas de supports fixes et de 8 cm dans le cas de supports amovibles.	■ Les aliments sont entreposés directement sur le plancher. Les chèvres congelées sont entreposées directement sur le plancher sur des cartons souillés.

**AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 836588**

**EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES (L.R.Q., C. P-29)**

**Amende**

**EN VERTU DU RÈGLEMENT OU DE L'ORDONNANCE**

Loi P-29, r.1, art. 1.4.1, al. 2 Température de conservation, produits altérables à la chaleur

250\$ à 9,000\$

Loi P-29, r.1, art. 2.1.2.1 Aliments surélevés du sol

250\$ à 6,000\$

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ARTICLES PRÉCÉDENTS**

**Loi P-29, r.1, art. 1.4.1, al. 2 Température de conservation, produits altérables à la chaleur**

Le produit altérable à la chaleur à l'exception des fruits et légumes frais entiers doit être refroidi sans retard et maintenu constamment à une température interne et ambiante ne dépassant pas 4C jusqu'à sa livraison au consommateur, sauf pendant le temps requis pour l'application d'un procédé de fabrication ou d'un traitement reconnu en industrie alimentaire et qui exige une plus haute température.

**Loi P-29, r.1, art. 2.1.2.1 Aliments surélevés du sol**

Dans un lieu ou un véhicule, les produits non emballés doivent être placés dans des récipients ou contenants à l'exception des fruits et légumes frais lors de leur récolte. Le lieu doit être muni de supports de rangement sur lesquels les récipients ou contenants de produits doivent être entreposés de façon à ne pas entrer en contact avec le plancher. Les supports de rangement doivent être à une hauteur minimale du plancher de 10 cm dans le cas de supports fixes et de 8 cm dans le cas de supports amovibles.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la loi, du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, la Ville de Montréal prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

**NOTES**

Inspection suite à une plainte publique pour pilon de dinde impropres.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire! Pour en savoir plus visitez le [www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils)

Le rapport d'inspection a été remis à Sani Piameng.

**IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR**

Nom de l'inspecteur : Marie-Pier Jourdain

Adresse : 827, boul. Crémazie Est, bureau 301  
Montréal (Québec) H2M 2T8  
Téléphone: 514 280-4300  
Télécopieur: 514 280-4318

Courriel: [inspectiondesaliments@ville.montreal.qc.ca](mailto:inspectiondesaliments@ville.montreal.qc.ca)

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport.



Signature

Pour toute information concernant la Division de l'inspection des aliments de la Ville de Montréal, consultez notre site internet à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments](http://www.ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments) ou contactez-nous au numéro de téléphone 514 280-4300.

Établissement # 19604

MARCHE GHANACAN INC.  
549 Avenue Ogilvy  
Montréal, Québec  
H3N 1M9

Exploitant : MARCHE GHANACAN INC.  
Dossier : 1196609-0001

**Loi sur les produits alimentaires (P-29)**

Les situations marquées d'un astérisque (\*) sont prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé des consommateurs. Veuillez sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.

SÉCURITÉ DES ALIMENTS		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1 *	Il est prohibé à un détaillant de détenir ou d'utiliser des viandes ou aliments carnés à moins que lors de leur entrée à son établissement ils ne portent l'estampille prévue et apposée conformément à la loi ou qu'ils ne soient placés dans un emballage portant la reproduction de l'estampille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Détaillant détient et utilise des produits carnés sans estampille.</li> <li>Chèvres découpées en morceaux: 3 contenants de plastique bleu ayant des carcasses congelées (côte et abdomen).</li>   <li>1 sac de 11lbs de pattes provenant des carcasses et 1 sac de 9lbs de gras et peau des carcasses diposés dans un sac de plastique</li> <li>Les deux sacs ont été placés dans un contenant de plastique bleu au congélateur.</li> </ul>

AUTRES REMARQUES		
No	Règle(s)	Constatations de non-conformités et actions exécutées
1	La personne autorisée peut saisir tout produit ou tout autre objet auquel s'applique la présente loi, si elle a des motifs raisonnables de croire que ce produit ou objet a servi à commettre une infraction à la présente loi ou à ses règlements ou que ce produit est impropre à la consommation humaine, qu'il est altéré de manière à le rendre impropre à la consommation ou que son innocuité n'est pas assurée pour cette consommation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La personne autorisée peut saisir tout produit ou objet si jugé nécessaire.</li> <li>Détaillant détient et utilise des produits carnés sans estampille.</li> <li>Chèvres découpées en morceaux: 3 contenants de plastique bleu ayant des carcasses congelées (côte et abdomen).</li>   <li>1 sac de 11lbs de pattes provenant des carcasses et 1 sac de 9lbs de gras et peau des carcasses diposés dans un sac de plastique</li> <li>Les deux sacs ont été placés dans un contenant de plastique bleu au congélateur.</li>   <li><b>Action prise :</b></li> <li>Bordereau de saisie #1-2-3 disposés sur les contenants de plastique bleu avec les carcasses de chèvres en morceaux au congélateur.</li> <li>Bordereau de saisie #4 disposés sur le contenant de plastique bleu avec 2 sacs ayant les pattes des carcasses et le gras ainsi que la peai des carcasses au congélateur.</li> </ul>
2	Les personnes affectées à la préparation des produits, au lavage ou au nettoyage du matériel et de l'équipement doivent porter un bonnet ou une résille propre qui recouvre entièrement les cheveux et porter un couvre-barbe propre qui recouvre entièrement la barbe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un employé affecté à la préparation ne portait pas de résille ni de bonnet.</li> </ul>

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 836730

EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES (L.R.Q., C. P-29)	Amende
EN VERTU DU RÈGLEMENT OU DE L'ORDONNANCE	
Loi P-29, r.1, art. 6.5.2.27, al. 1 Détaillant, détient des viandes avec estampille ■ Une poursuite judiciaire sera recommandée.	1,000\$ à 18,000\$

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ARTICLES PRÉCÉDENTS

Loi P-29, r.1, art. 6.5.2.27, al. 1 Détaillant, détient des viandes avec estampille

Il est prohibé à un détaillant qui fait, même occasionnellement, de la vente en gros à un restaurateur de détenir ou d'utiliser, pour quelque destination que ce soit, des viandes ou aliments carnés à moins que, lors de leur entrée à son établissement, ils ne portent l'estampille prévue et apposée conformément à l'article 6.5.2.6 ou qu'ils ne soient placés dans un emballage portant la reproduction de l'estampille ou une étiquette ou vignette reproduisant l'estampille.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la loi, du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, la Ville de Montréal prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

NOTES

Des photos ont été prises.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire! Pour en savoir plus visitez le [www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils)

Le rapport d'inspection a été remis à 

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur : Marie-Pier Jourdain

Adresse : 827, boul. Crémazie Est, bureau 301  
Montréal (Québec) H2M 2T8  
Téléphone: 514 280-4300  
Télécopieur: 514 280-4318

Courriel: [inspectiondesaliments@ville.montreal.qc.ca](mailto:inspectiondesaliments@ville.montreal.qc.ca)

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport.

  
Signature

ACCOMPAGNATEUR(S)

Mylène Thibault, Inspecteur

Pour toute information concernant la Division de l'inspection des aliments de la Ville de Montréal, consultez notre site internet à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments](http://www.ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments) ou contactez-nous au numéro de téléphone 514 280-4300.

ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359691	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jean-François Guindon, 500 Boul. Des Laurentides, local 1645, St-Jérôme, J7Z 4M2					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME 10198323 Canada Inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Boucherie La Préférence					
ADRESSE 9051 Sir Wilfrid Laurier (158)			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL J7N 1L6
MUNICIPALITÉ Mirabel		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE 450-258-0444	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 2450815-0001		PLAQUE D'IMMATICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1172714983	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>		QC
AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>					
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2018-05-03	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 10:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 2450815 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1 al.1 (b)					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 1201	CODE DÉF.	CODE VÉH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A FAIT UNE INDICATION FAUSSE OU TROMPEUSE SUR LA DATE D'EMBALLAGE DU PRODUIT.					
SUITE SUR COMPLÈMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Dans les locaux de préparation et d'entreposage de la Boucherie La Préférence située au 9051 Sir Wilfrid Laurier à Mirabel, J7N 1L6			NO RAPPORT D'INSPECTION 2788822		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 74005	DISTRICT JUDICIAIRE Terrebonne	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présenté comme étant une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une visite d'inspection. J'ai rencontré [REDACTÉ] de l'établissement. J'ai fait les constatations suivantes:					
SUITE SUR COMPLÈMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Guindon		PRÉNOM Jean-François	NOM		PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE 594	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-12	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ)
QUALITÉ : Inspecteur			QUALITÉ :		
SIGNATURE [REDACTÉ]			SIGNATURE		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359691
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jean-François Guindon, 500 Boul. Des Laurentides, local 1645, St-Jérôme, J7Z 4M2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Dans la section boucherie, local de préparation:</p> <p>Je constate la présence de plusieurs emballages de viande, vides et souillées de sang. Les barquettes en styromousses sont encore partiellement recouvertes de la pellicule plastique et de l'étiquette du produit, y ayant séjourné auparavant. Je vérifie, donc quelques étiquettes au hasard où il est inscrit : bavette de bœuf attendri mécaniquement, macreuse, brochettes de poulet. Dans une poubelle blanche, à côté de la poubelle des emballages souillés, je constate la présence de quelques trimures (résidus) de gras et d'os de porc, quelques petits morceaux de bœuf (viande rouge) et 2 dos de poulet. Les résidus ne couvrent même pas le fond de la poubelle et les parois sont propres mis à part quelques résidus de gras collés sur le rebord de la poubelle. Il n'y a pas de frottement sur les parois laissant croire à un transfert d'une poubelle à une autre. Il n'y a pas de coupe de bœuf ou de poulet sur les tables de travail, je remarque cependant la présence de plusieurs tranches de longe de porc, empilées, sur la table de travail. Je demande où sont passé les viandes qui séjournaient dans ces emballages?? Sans réponse, je décide donc de vérifier les bacs de viande non-comestibles dans la chambre froide de l'établissement. Il y a présence d'un seul contenant des viandes non-comestible, il est partiellement rempli de gras, d'os, de quelques saucisses et morceaux de poulet. Les 2 autres bacs sont vides et servent de tablettes d'entreposage pour des équipements. Voir photos # 1 à 4.</p> <p>De retour dans l'aire de préparation de la boucherie, je fais l'inventaire des étiquettes présentes dans la poubelle. Voici le détail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 étiquettes de bavette de bœuf, 10 ayant une date d'emballage du 2 mai 2018 et une date vendre avant (meilleur avant) du 6 mai et 4 ayant une date d'emballage du 30 avril 2018 et vendre avant 4 mai 2018. (photos 5,6)</li> <li>- 3 étiquettes de macreuse (coupe de viande de bœuf) ayant une date d'emballage du 1 mai 2018 meilleur avant le 4 mai 2018. (photos 7)</li> <li>- 4 étiquettes de bœuf haché mi maigre familiale ayant une date d'emballage et meilleur avant du 2 mai 2018 et 3 autres étiquettes de bœuf haché mi maigre ayant une date d'emballage et meilleur avant du 2 mai 2018. photos 8,9</li> <li>- 5 étiquettes de poitrine de poulet désossée, soit 3 étiquettes format familiale ayant une date d'emballage du 30 avril 2018 et meilleur avant 3 mai 2018 et 2 étiquettes ayant une date d'emballage du 1 mai et meilleur avant 3 mai 2018. (photo 10)</li> </ul>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Guindon	PRÉNOM Jean-François	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 594	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-12	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359691
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jean-François Guindon, 500 Boul. Des Laurentides, local 1645, St-Jérôme, J7Z 4M2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>- 4 étiquettes de cotelette de porc ayant une date d'emballage du 30 avril 2018 et meilleur avant 3 mai 2018. (photo 11)</p> <p>- 6 étiquettes de cotelette de porc centre désossée, dont 3 étiquettes ayant une date d'emballage du 1 mai et meilleur avant 4 mai 2018 et 3 étiquettes ayant une date d'emballage du 30 avril 2018 et meilleur avant 3 mai 2018. (photos 12,13)</p> <p>- 2 étiquettes de brochettes de poulet ayant une date d'emballage sur l'étiquette du 1 mai 2018 meilleur avant le 3 mai 2018. (photo 14)</p> <p>Suite à ces constatations et à l'absence de ces produits dans les poubelles de viande non-comestible, je vérifie dans les comptoirs de vente libre-service de l'établissement. Je constate la présence de :</p> <p>- 14 paquets de bavette de bœuf ayant une date d'emballage sur l'étiquette du 3 mai 2018 meilleur avant le 7 mai 2018. (photos 15,16)</p> <p>- 3 paquets de macreuse ayant une date d'emballage sur l'étiquette du 3 mai 2018 meilleur avant le 7 mai 2018. Revoir photo 7.</p> <p>- 3 paquets grands format (+/- 2 Kg) et 3 paquets (+/- 1 Kg) de bœuf haché ayant une date d'emballage sur l'étiquette du 3 mai 2018 meilleur avant le 3 mai 2018. (photos 17 à 19, emballages vidés)</p> <p>- 4 paquets de poitrine de poulet désossée soit 2 paquets familiale ayant une date d'emballage sur l'étiquette du 3 mai 2018 meilleur avant le 6 mai 2018 et 2 autres paquets ayant une date d'emballage sur l'étiquette du 3 mai 2018 meilleur avant le 5 mai 2018. (photo 20, emballages vidés)</p> <p>- 2 étiquettes de brochettes de poulet ayant une date d'emballage sur l'étiquette du 3 mai 2018 meilleur avant le 5 mai 2018. (Revoir photo 14)</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Guindon	PRÉNOM Jean-François	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 594	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspecteur	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-12	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT <b>100400</b>	N° MANDANT <b>50001</b>	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE <b>359691</b>
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE <b>Jean-François Guindon, 500 Boul. Des Laurentides, local 1645, St-Jérôme, J7Z 4M2</b>			

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E »       NOUVELLE SECTION « F »       OU      SUITE DE « F »

Après vérifications, je constate que la majorité des produits en vente lors de l'inspection dans les comptoirs réfrigérés libre service, correspond au nombre d'étiquettes et d'emballages retrouvés dans les poubelles. Aussi j'ai fais, sortir par le gérant, les ventes de viande depuis l'ouverture du matin et des produits de bœuf ont été vendu, ce qui peut expliquer le manque de paquets en vente, versus les étiquettes retrouvées dans les poubelles. Voir document en annexe.

L'employé m'avoue, suite aux faits démontrés, avoir réemballé les produits après avoir vérifié la qualité visuellement.

Le rapport d'inspection a été remis et signé à [REDACTÉ] de l'établissement, avec l'information qu'un rapport d'infraction sera rédigé.

SUITE PAGE SUIVANTE

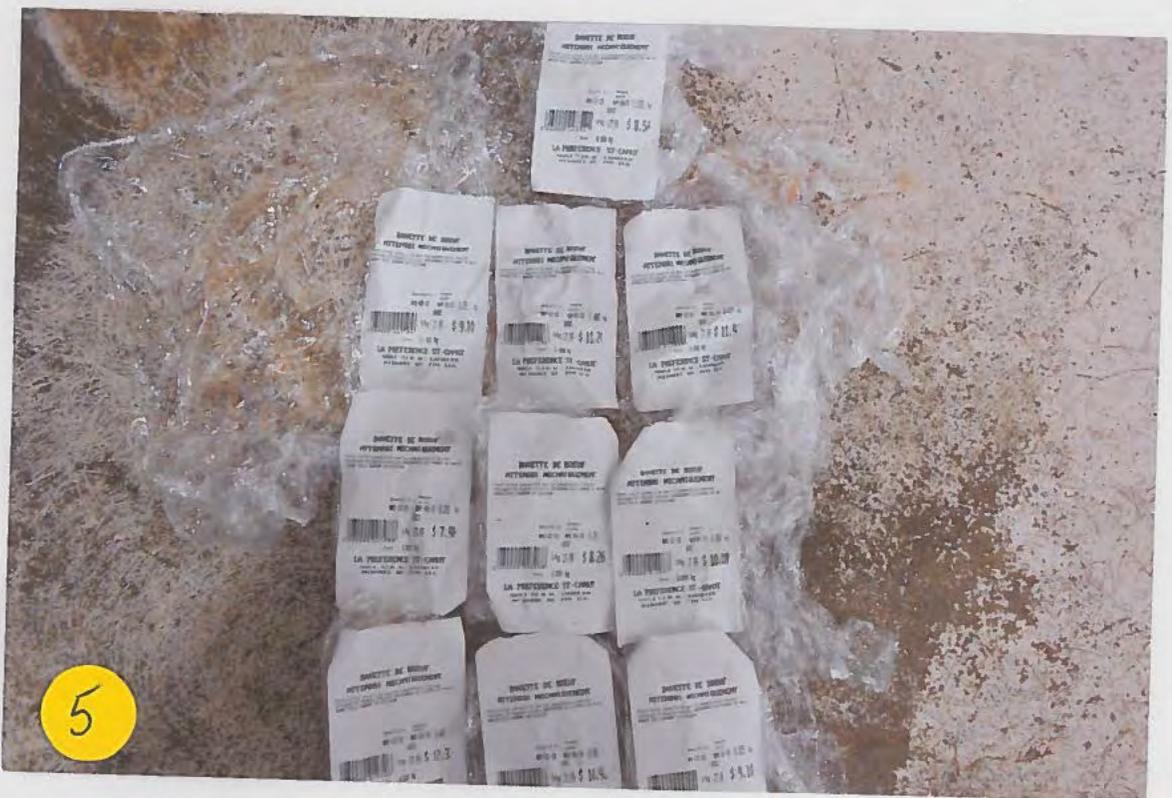
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM <b>Guindon</b>	PRÉNOM <b>Jean-François</b>	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE <b>594</b>	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : <b>Inspecteur</b> <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) <b>2018-06-12</b>	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359691
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Jean-François Guindon, 500 Boul. Des Laurentides, local 1645, St-Jérôme, J7Z 4M2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/> OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>			
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	2450815-0001		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	10198323 Canada Inc. 9051 Sir Wilfrid Laurier Mirabel, J7N 1L6		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DELIVRANCE	2017-05-29		
DATE D'EXPIRATION	2018-05-28		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input checked="" type="checkbox"/> SERT <input checked="" type="checkbox"/> OFFRE EN VENTE <input checked="" type="checkbox"/> VEND <input checked="" type="checkbox"/> FOURNIT <input type="checkbox"/> PRÉPARE <input checked="" type="checkbox"/> CONDITIONNE <input type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input checked="" type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input checked="" type="checkbox"/> DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS CARNÉS <input checked="" type="checkbox"/> DES OEUFS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/>			
DES PRODUITS MARINS <input checked="" type="checkbox"/> DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input checked="" type="checkbox"/> DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/>			
DES REPAS OU COLLATIONS <input checked="" type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input checked="" type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/>			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> GARDE <input type="checkbox"/> DISTRIBUE <input type="checkbox"/> UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input type="checkbox"/> .			
TYPE		NOMBRE	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS <input checked="" type="checkbox"/> OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> ÉQUIPEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> LIEUX <input checked="" type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : <u>Jean-François Guindon</u>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Guindon	PRÉNOM Jean-François	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 594	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-06-12	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
QUALITÉ : Inspecteur		QUALITÉ :	
SIGNATURE		SIGNATURE	





4



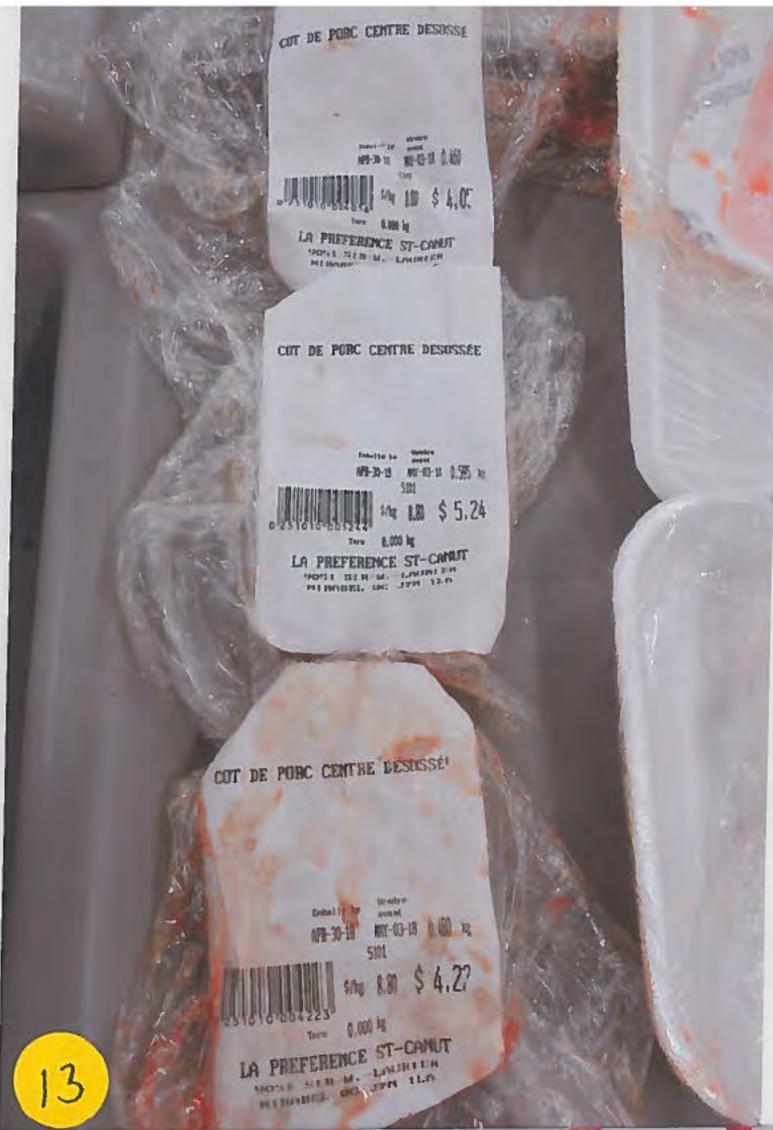
5



6







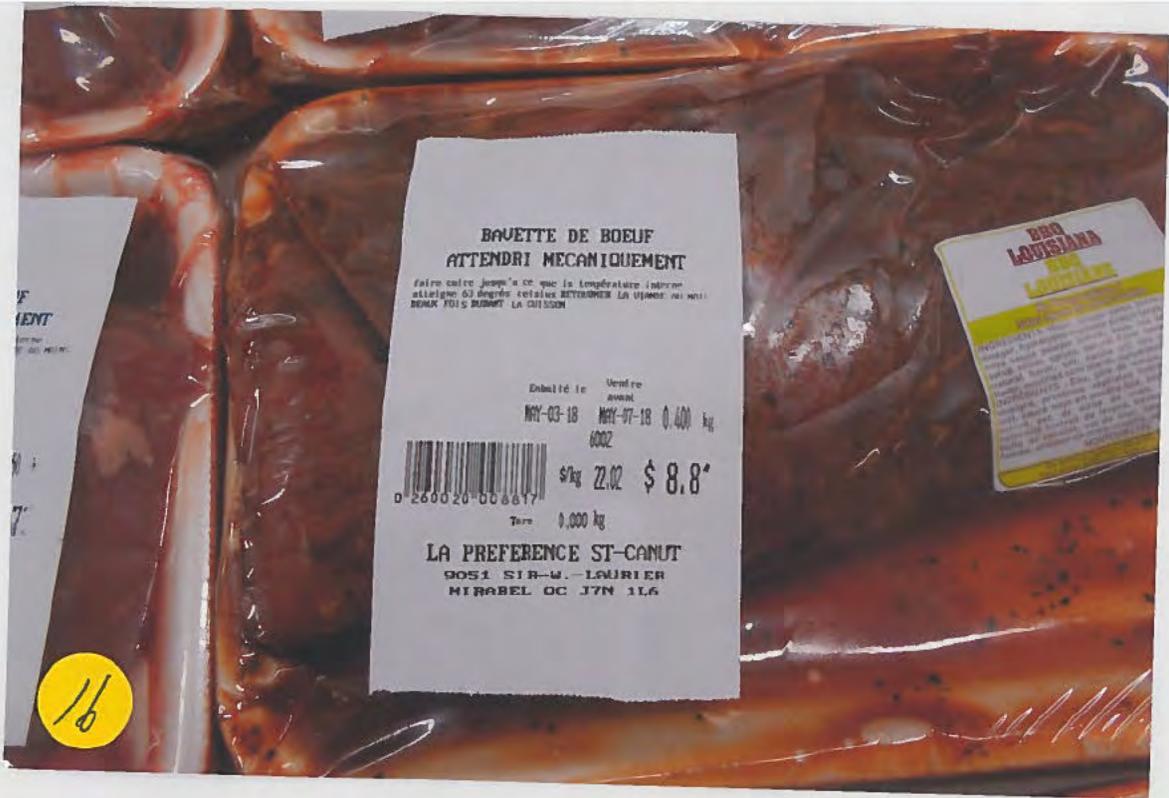
13



14



15



**BAUETTE DE BOEUF  
ATTENDRI MECANIQUEMENT**  
faire cuire jusqu'à ce que la température interne  
atteigne 63 degrés Celsius RETENIR LA UJONNE AU MOINS  
DEUX FOIS DURANT LA CUISSON

Emballé le	Vendeur
MAY-03-18	MAY-07-18 0.400 kg
	6002

0 260200 008817 \$/kg 22.02 \$ 8.8\*

Tare 0.000 kg

**LA PREFERENCE ST-CANUT**  
9051 ST-R-U. LAURIER  
MIRABEL QC J7N 1L6

**BBQ LOUISIANA  
DES  
LAURIER**



**BOEUF HACHEE MI MAIGRE**

Emballé le	Vendeur
MAY-03-18	MAY-03-18 1.95 kg
	6200

0 260200 017251 \$/kg 6.59 \$ 12.75

Tare 0.000 kg

**LA PREFERENCE ST-CANUT**  
9051 ST-R-U. LAURIER  
MIRABEL QC J7N 1L6

**BOEUF HACHEE MI MAIGRE**

Emballé le	Vendeur
MAY-03-18	MAY-03-18 1.85 kg
	6200

0 260200 017251 \$/kg 6.59 \$ 12.16

Tare 0.000 kg

**LA PREFERENCE ST-CANUT**  
9051 ST-R-U. LAURIER  
MIRABEL QC J7N 1L6

**BOEUF HACHEE MI MAIGRE**

Emballé le	Vendeur
MAY-03-18	MAY-03-18 1.85 kg
	6200

0 260200 017251 \$/kg 6.59 \$ 12.16

Tare 0.000 kg

**LA PREFERENCE ST-CANUT**  
9051 ST-R-U. LAURIER  
MIRABEL QC J7N 1L6



**BOEUF HACHEE MI MAIGRE**

Emballé le	Vendeur
MAY-03-18	MAY-03-18 1.050 kg
	6200

0 260200 009447 \$/kg 8.99 \$ 9.4

Tare 0.000 kg

**LA PREFERENCE ST-CANUT**  
9051 ST-R-U. LAURIER  
MIRABEL QC J7N 1L6



ORIGINE						
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360645		
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Brunelle Bazonguéla, 1041 Boul. Des Laurentides, bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2						
A DÉFENDEUR						
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>						
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM		
NOM DE L'ORGANISME Marché Adonisia inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>	
RAISON SOCIALE Charcuterie et fromagerie Mourad						
ADRESSE 4671, Boulevard Samson			APP. 100	CASIER POSTAL	CODE POSTAL H7W 2H5	
MUNICIPALITÉ Laval		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>	
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 2502761-0001	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS	
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1172455538	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	QC	<input type="checkbox"/>	
B INFRACTION						
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2018-12-13	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH-MM) 10:30	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH-MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 2502761 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires		
ART. LOI PRINCIPALE 40		N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1						
N° LOI/RÉG. APPL. 2		ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF.	CODE VEH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit sur la date et la conservation du produit.						
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>						
C LIEU D'INFRACTION						
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aire de vente libre-service et chambre froide de l'établissement Charcuterie fromagerie Mourad 4671, Boulevard Samson local 100, Laval (Québec) H7W 2H5				NO RAPPORT D'INSPECTION 2824264		
				LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 65005	DISTRICT JUDICIAIRE Laval	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS						
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input checked="" type="checkbox"/>	
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER					
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input checked="" type="checkbox"/>	Courriels des fabricants de produits					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS						
Je me suis présentée à [REDACTED] comme étant une personne autorisée à faire l'inspection en compagnie de ma collègue Stéphanie Larocque. Nous avons observé des irrégularités par rapport aux étiquettes de dates de "meilleur avant" apposées sur des produits offerts en vente libre service. Ces étiquettes différaient des étiquettes des fabricants, habituellement rencontrées.						
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>						
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION			
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			
NOM Bazonguéla	PRÉNOM Brunelle	MATRICULE 596	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie	MATRICULE 598	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>			AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>			
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22	
QUALITÉ : Inspectrice			QUALITÉ : Inspectrice			
SIGNATURE [REDACTED]			SIGNATURE [REDACTED]			



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360645
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Brunelle Bazonguéla, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Dans le réfrigérateur de vente libre-service, notre attention a d'abord été attirée par des produits de charcuterie d'aspects différents. En effet, bien que les produits « pâté de foie glacé à l'ail » étaient de la même marque, leurs datations étaient différentes mais surtout, l'un deux semblait plus décoloré, moins frais. Cependant, selon les inscriptions visibles sur une étiquette blanche collée sur le film plastique, le produit serait « meilleur avant » 2018DE24. Or, les autres produits à l'apparence plus fraîche ont une date meilleur avant antérieure du « 2018DE22 », imprimée à même la pellicule plastique alors que pour les autres, une étiquette blanche a été collée à l'emplacement où on retrouve habituellement la date imprimée (photo 1).</p> <p>Le fabricant des produits de marque « Belle Bretagne » a été contacté, la photo 1 lui a été envoyée. La responsable du contrôle de la qualité indique que le mode de datation utilisée par la compagnie est celui de l'impression par jet d'encre directement sur le film plastique. Il peut arriver que des étiquettes blanches soient collées sur les emballages mais elles ne ressemblent pas à celles de la photo. Sur les 2 premières lignes, il y a les inscriptions (à l'encre noire) BEST BEFORE et MEILLEUR AVANT. Sur la ligne en dessous, il y a la date, en plus gros caractère, sous le format ANNÉE (4 chiffres)MOIS(2 lettres)JOUR(2 chiffres). Or, sur l'étiquette de la photo 1, il y a en plus une série de 5 chiffres. La responsable du contrôle qualité nous informe que la date de meilleur avant lue sur les étiquettes des produits est une date existante dans leurs systèmes. Elle soulève la question que des produits seraient datés de nouveau avec des dates de meilleur avant prolongées et plausibles.</p> <p>Sur une autre étagère, nous constatons qu'un exsudat blanc s'est accumulé à l'intérieur d'un emballage sous vide d'un saucisson kolbassa (photos 2 et 3). Ce liquide est souvent observé lorsqu'une charcuterie est conservée après que sa date limite de conservation soit dépassée ou si l'emballage a été ouvert. Or, le film plastique était bien étanche. Il portait une étiquette blanche avec la date de meilleur avant du 18/12/19 inscrite au-dessus d'une série de 6 chiffres. Par ailleurs, nous avons remarqué qu'un autre produit provenant de la même compagnie avait une étiquette différente. En effet, sur le « kolbassa à la dinde », il n'y a pas la série de 6 chiffres, il y a uniquement une date sous un format différent de l'étiquette du kolbassa : année(2 chiffres)-mois(2 lettres majuscules)jour (2 chiffres) (photo 4). Un peu plus tard au cours de l'inspection, nous avons trouvé une boîte de saucissons kolbassa dans la chambre froide. Elle semblait être telle qu'elle avait été reçue.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Bazonguéla	PRÉNOM Brunelle	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 596	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22
SIGNATURE		SIGNATURE	



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360645
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Brunelle Bazonguéla, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE :      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Les saucissons qui s'y trouvaient portaient une étiquette comme celle des « kolbassa à la dinde » : il n'y avait qu'une date de meilleur avant (18DE21) et pas d'autres chiffres (photo 5). Nous avons donc conclu que la vraie étiquette du fabricant est celle qui a uniquement la date « meilleur avant ». Nous pensons donc que l'étiquette du saucisson kolbassa a été changée probablement pour prolonger la durée de vie, raison pour laquelle il y avait du liquide de synérèse dans l'un des emballages.</p> <p>Un peu plus loin sur une autre étagère, il y avait des « saucissons de foie fin » de la même compagnie que pour les kolbassa, la marque « brandt » (photo 6). En observant bien l'emballage, nous avons remarqué que l'étiquette portant la date de « meilleur avant » n'était pas la première qui avait été apposée. En effet, en détachant un peu l'étiquette, nous avons réalisé qu'il manquait des écrits à l'étiquetage du film plastique qui recouvrait le saucisson. C'était comme si les écrits avaient été arrachés en même temps que l'étiquette d'origine, laissant une zone translucide par-dessus laquelle une autre étiquette a été collée (photos 7 et 8).</p> <p>Dans la chambre froide de l'établissement, nos soupçons ont été, pour ainsi dire, confirmés : Nous avons trouvé d'autres saucissons identiques qui avaient des étiquettes différentes de celles des produits en vente libre-service (photo 9). Ainsi, comme pour les kolbassa, nous avons conclu que l'étiquette de la compagnie est celle qui indique la date sous le format année (2 chiffres)-mois (2 lettres majuscules)-jour (2 chiffres). Donc l'étiquette du saucisson de foie fin qui porte une série de 6 chiffre en plus de la date sous le format année (2 chiffres) / mois (2 chiffres) / jour (2 chiffres) est identique à l'étiquette des saucissons kolbassa en vente libre-service mais ne correspond pas à celle des produits trouvés dans des boîtes de la chambre froide.</p> <p>Dans la section des produits laitiers du moyen-Orient, nous avons remarqué la présence de plusieurs variétés de produits provenant de compagnies différentes. Les produits de marque « Phoenicia » ont été plus particulièrement observés. Alors que le produit « labneh-yogourt pressé » porte une date « meilleur avant » imprimée sur les bordures supérieures du pot, pour le produit « labneh-fromage à pâte fraîche », la date est inscrite sur une étiquette blanche collée sur le dessus du couvercle (photo 10). Cette étiquette présente des similitudes avec l'étiquette du produit « Labneh-fromage non affiné à pâte molle » de la même compagnie (photo 11).</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Bazonguéla	PRÉNOM Brunelle	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 596	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360645

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE

Brunellé Bazonguélia, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE :

SUITE DE « E »

NOUVELLE SECTION « F »

OU

SUITE DE « F »

Le fabricant des produits de marque « Phoenicia » a été contacté et les photos lui ont été transmises. La responsable du contrôle qualité affirme que la datation est conforme pour le produit « labneh-yogourt pressé », la date est imprimée au jet d'encre directement sur le pot. Elle ajoute que l'étiquette du produit « Labneh-fromage non affiné à pâte molle » semble aussi conforme. Elle souligne par contre le fait que bien qu'ayant une forte ressemblance avec les étiquettes de la compagnie, celles sur les photos ne sont pas les étiquettes de la compagnie pour le produit « labneh-fromage à pâte fraîche ». Elle appuie ses dires en indiquant que la durée de vie de leurs produits est de 120 jours, et que le code qui accompagne la date de « meilleur avant » correspond au code julien de la date de production.

Selon les chiffres de l'étiquette vue en magasin, le code à 4 chiffres 6144 fait référence au code julien 144 donc au 144<sup>e</sup> jour de l'année. Le produit aurait donc été fabriqué le 24 mai 2018. Avec une durée de vie de 120 jours, la date limite de conservation sera le 264<sup>e</sup> jour de l'année donc le 21 septembre. Or, force est de constater que l'étiquette porte la date de « meilleur avant » du 20181231 donc le 365<sup>e</sup> jour de l'année selon le code julien. En faisant le chemin inverse avec cette date limite, si on remonte 120 jours en arrière, on arrive à la date de production du 2 septembre 2018 qui correspond au code julien 245 (365-120=245). Donc, le code à 4 chiffres doit inévitablement se terminer par 245, sur l'étiquette d'un produit ayant la date « meilleur avant » du 20181231. En d'autres termes, pour un produit fabriqué par cette compagnie, il est impossible qu'un produit ayant une date « meilleur avant » du 20181231 n'ait pas un code à 4 chiffres dont les 3 derniers chiffres sont 245.

En continuant à scruter les produits offerts en vente libre-service dans ce magasin, nous avons remarqué le produit de fromage « topolino » importé d'Italie (photo 12). Alors que l'étiquette du tableau de la valeur nutritive collée sur le produit est défraîchie et difficilement lisible, l'étiquette portant la date « meilleur avant » semble neuve (photo 13). Elle est composée d'une date « meilleur avant » sur la première ligne selon le format année (2 chiffres) / mois (2 chiffres) / jour (2 chiffres), des inscriptions BEST BEFORE et MEILLEUR AVANT sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes centrale et d'une série de 6 chiffres sur la dernière ligne. Curieusement, elle ressemble aux étiquettes des produits « saucisson kolbasa » et « labneh-fromage à pâte fraîche », étiquettes pour lesquelles nous avons démontré qu'elles ne sont pas celles des fabricants. Donc, 3 produits de marques différentes ont des étiquettes similaires.

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Bazonguélia	PRÉNOM Brunelle	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>
	MATRICULE 596			MATRICULE 598	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22
SIGNATURE			SIGNATURE		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 360645
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Brunelle Bazonguëla, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU      SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Nous avons remarqué que des pots de margarine et de tartinade étaient en spécial à 1,49\$. Le fabricant n'a pas inscrit de date de « meilleur avant » sur le récipient ni sur le couvercle. Il y a uniquement un code de production. Plus tard pendant l'inspection, nous avons trouvé des boîtes de margarine et de tartinade dans la chambre froide. Les codes de production inscrits sur les 2 boîtes correspondent à ceux des pots en vente libre-service en avant. La date de « meilleur avant » est toutefois inscrite sur les boîtes, il s'agit des 2018-06-27 (photo 14) et 2018-04-27. Or, l'exploitant a mis le produit en vente à un prix « spécial » alors que la date limite de conservation était bel et bien dépassée et ce, depuis plusieurs mois.</p> <p>Ainsi, dans le réfrigérateur de vente libre-service de l'établissement, nous avons trouvé plusieurs produits pour lesquels les dates de « meilleur avant » semblaient avoir été modifiées voire prolongées au moyen d'étiquettes blanches collées sur l'emballage (sur le couvercle d'un pot ou directement sur le film plastique enveloppant le produit). Ces étiquettes ne correspondent pas du tout au mode de datation que l'on retrouve sur des produits similaires ou dans d'autres magasins. En outre, des margarines étaient en vente en spécial alors que leurs dates de « meilleur avant » étaient dépassées.</p> <p>Donc, les responsables de l'établissement ont trompé ou tenté de tromper par différents moyens sur la date de « meilleur avant » du produit donc sur la durée de conservation réelle du produit. Les responsables sur place ont argué que les produits ont été achetés tels quels dans divers magasins qui les mettaient en vente à des prix spéciaux, inférieurs aux prix habituels. Nous avons indiqué aux responsables que nous n'avions pas remarqué ce fait (étiquettes différentes des étiquettes habituelles) dans les établissements dont il était question.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN:      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN:      A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Bazonguëla	PRÉNOM Brunelle	NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 596	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2019-02-22
SIGNATURE		SIGNATURE	



**La Belle Bretagne**  
 CHARCUTERIE  
 PÂTÉ DE FOIE GLACÉ  
 GLAZED LIVER PÂTÉ  
**Ail • Garlic**  
 150 g  
 MEILLEUR AVANT / BEST BEFORE  
 GARDER AU FROID / KEEP REFRIGERATED  
 PRESENTATION SUGGEREE / SUGGESTED SERVING  
 2018DE22

**La Belle Bretagne**  
 CHARCUTERIE  
 PÂTÉ DE FOIE GLACÉ  
 GLAZED LIVER PÂTÉ  
**Ail • Garlic**  
 150 g  
 MEILLEUR AVANT / BEST BEFORE  
 GARDER AU FROID / KEEP REFRIGERATED  
 PRESENTATION SUGGEREE / SUGGESTED SERVING  
 2018DE24  
 24 39 6

**\$2.59**  
 LA BELLE BRETAGNE  
 PÂTÉ DE FOIE GLACÉ 150G

TAGNE  
 CÉ AIL 150G

LA BEL  
 PÂTÉ DE CAI

# l'emballage #2

*17.10.1986*

Responsable : *Chansch...*

pour chaque palette de produit emballé

MA: BEST BEFORE  
MEILLEUR AVANT  
**2018DE24**

DATE DE PERTE A L'AIL  
LIVER PATE GARLIC

*3 160*

BELLE BRETAGNE

**D200195**

**195**

**MEILLEUR AVANT  
BEST BEFORE**

**18 DE 24**

LOT #  
**018288290**

EST 263  
GARDER AU FROID/ KEEP REFRIGERATED  
CHARCUTERIE LA TOUR EIFFEL  
BLAINVILLE QUÉBEC CANADA J7C 5E2

**POIDS NET  
NET WEIGHT**

**1.800KG**



(01)10055652001957(3103)001800(17)181224(10)018288290

*Attention: coller une étiquette*

FROMAGE À PÂTE FERME NON AFFINÉ  
FIRM UNRIPPENED CHEESE

45%

28%

Saputo

Lapato Inc.  
Montreal (Qc) H3P 1K8  
1-800-387-2222

PER 1/4 CUP (50 g)	
Percent Daily Values	
	% Daily Value
9%	
20%	
terol 25 mg	9%
0 mg	7%
hydrate 3 g	1%
	0%
	8%
n A	0%
n C	6%
	0%

2019 FEB 07 1203

pephoenicia.com



PHOENICIA

**PHOENICIA**  
FROMAGE À PÂTE FERME  
500 g  
SOFT WHITE CHEESE  
LIGHTER 2.1%  
MILK FAT  
5.5% MILK FAT  
20181231  
MILLER AVANT  
6144  
GANDER RÉFRIGÉRE

www.pephoenicia.com



11/2019



200g

Kingseely

PHOENICIA  
**LABNEH**  
لبنة  
YOGURT PRESSÉ  
STRAINED YOGURT  
500 g  
M.F. 10% M.F.

PHOENICIA  
**LABNEH**  
لبنة  
YOGURT PRESSÉ  
STRAINED YOGURT  
500 g  
M.F. 10% M.F.

**LAGER** لبنة **LIGHT**  
FROMAGE À PÂTE FRAÎCHE  
SOFT WHITE CHEESE  
500 g  
M.F. 7% M.F.  
HUMIDITÉ 75% MOISTURE  
Produits Phoenicia Produits Inc. Montréal, Québec, H4S 1T2  
PRODUCE OF CANADA

500 g  
M.F. 10% M.F.

2019JA19  
BEST BEFORE  
MEILLEUR AVANT  
1269

**LAGER** لبنة **LIGHT**  
FROMAGE À PÂTE FRAÎCHE  
SOFT WHITE CHEESE  
500 g  
M.F. 7% M.F.  
HUMIDITÉ 75% MOISTURE  
Produits Phoenicia Produits Inc. Montréal, Québec, H4S 1T2  
PRODUCE OF CANADA

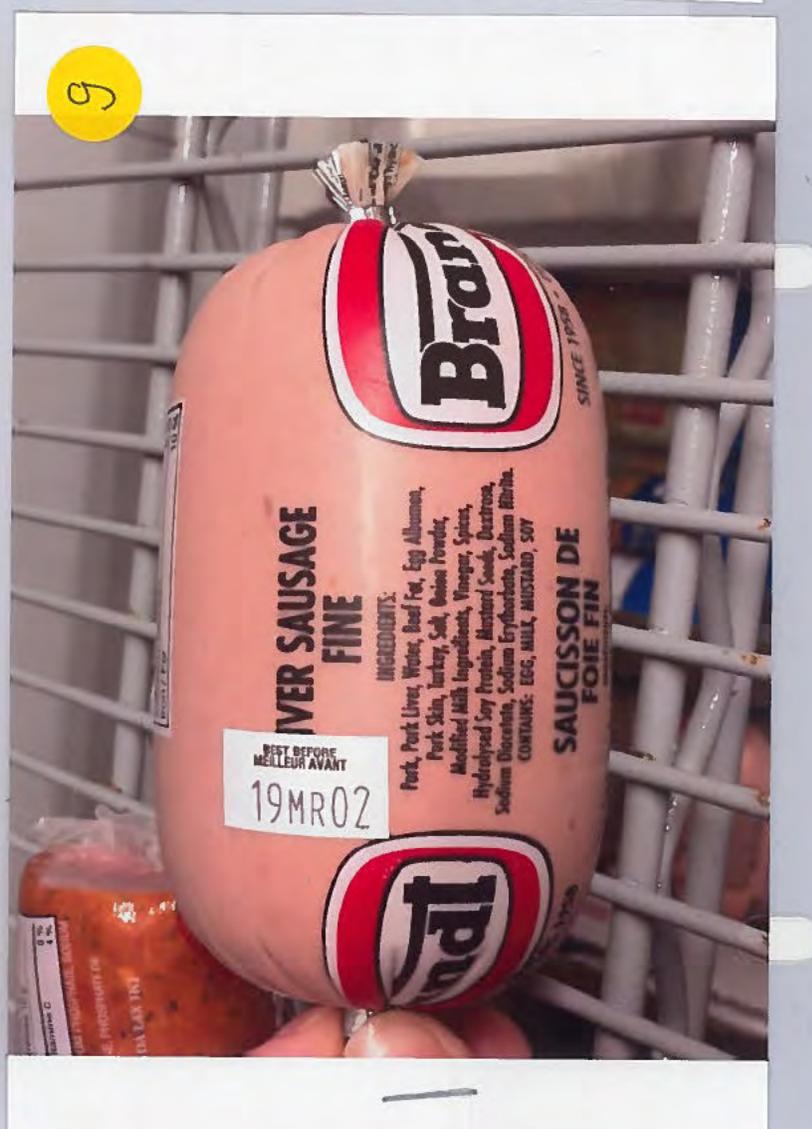
JUN 25 2019  
Turkish  
**La**

\$5.99  
PHOENICIA  
LABNEH LÉGÈRE 500G

\$9.99  
ULKER  
LABNEH











ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359615		
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Stéphanie Larocque Picard, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/> PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>					
NOM 1		NOM 2		PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME Marché Adonisia inc.			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/>	SEXE M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE Charcuterie et Fromagerie Mourad					
ADRESSE 4355 av. Eliot			APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL H7W 5L5
MUNICIPALITÉ Laval		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input type="checkbox"/>		PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE /ÉTAT
	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1172455538	Autres <input checked="" type="checkbox"/> Hydro-québec	Autres <input type="checkbox"/>		QC
AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>					
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2018-03-27	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 10:45	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 2502761 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires	
ART. LOI PRINCIPALE 40	N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 1.5.1					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF.	CODE VEH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A trompé ou tenté de tromper sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sur la date, la conservation du produit.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION 4671 Boulevard Samson, Laval, Québec, H7W 2H5 Aire de vente libre-service et derrière le comptoir avec service			NO RAPPORT D'INSPECTION 2766438		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 65005	DISTRICT JUDICIAIRE Laval	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION				ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>					
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je me suis présentée à [REDACTÉ], comme étant une personne autorisée à faire l'inspection avec ma collègue Stéphanie Roussy. Nous avons constaté des irrégularités concernant les dates d'expiration sur les produits disponibles en vente libre-service aux consommateurs. La raison première de notre visite à cet établissement est relatif à une plainte pour l'absence de date d'expiration sur des fromages et le mauvais goût de ceux-ci.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie		NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-11	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-11
QUALITÉ : Inspectrice			QUALITÉ : Inspectrice		
SIGNATURE [REDACTÉ]			SIGNATURE [REDACTÉ]		



## ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 359615
--	--------------------------	---------------------	--------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE

Stéphanie Larocque Picard, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2

## FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE :

SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » 

OU

SUITE DE « F » 

Section libre-service des clients:

Un grand présentoir réfrigéré contient des aliments variés tel que des fromages, des yogourts et des saucisses fumées.

En effectuant des vérifications pour la rotation des stocks et l'innocuité des produits, je constate que les dates d'expirations ne sont pas comme à l'habitude:

Par exemple, sur les saucisses cocktail fumées Hygrade, les dates sont habituellement imprimées à l'encre sur le rebord de plastique, mais dans celles sur le comptoir, il n'y a pas d'inscriptions à l'encre et une étiquette blanche est apposée sur le dessus de l'emballage de saucisse en spécial (Photo #1).

De plus, l'étiquette porte l'inscription 20180412 sur la première ligne puis, sur la dernière ligne, il y a les chiffres 2638.

Je poursuis les vérifications et tombe sur une tartinade au feta et jalapeno portant une étiquette similaire et aucune autre date sur son récipient avec toujours les chiffres 2638 au bas (Photo #2). Sur ce type de contenant, les dates sont habituellement imprimées sur le contour du couvercle ou sous le contenant à l'encre.

Plusieurs bouteilles de yogourt à boire Ayran ont une ligne au bas de leur étiquette originale où il est inscrit Meilleur Avant / Best Before avec une grande ligne qui est vide à côté sans aucune date d'inscrite. Une étiquette ajoutée, similaire aux autres avec le 2638 au bas, y est apposée et il y a différentes dates d'expiration sur les différentes bouteilles, soit les 12 et 20 Avril 2018. Des traces de collants sont visibles autour des étiquettes comme si elles avaient été changées plusieurs fois (Photo #3).

Sur une bouteille de kéfir, je constate des inscriptions à l'encre qui indique Best Before Meilleur avant, puis une étiquette de papier collante est apposée par dessus la date originale, effacée volontairement et avec une certaine difficulté car du plastique a été arraché en partie, du 2018 FE 06 (Photo #4), prolongeant la date d'expiration jusqu'au 20180409 avec toujours les mêmes chiffres 2638 au bas (Photo #5).

Sur de nombreux emballages de fromage feta aux olives et fines herbes de la marque Apetina, les dates d'expiration à l'endos ont été dans un premier temps rayées à plusieurs reprises jusqu'à ce que l'étiquette cède, puis une étiquette similaires aux autres a été apposée par dessus la date d'expiration (Photo #6).

SUITE PAGE SUIVANTE



## PREMIER AGENT ATTESTATION

## DEUXIÈME AGENT ATTESTATION

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input checked="" type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input checked="" type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie							NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie						
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598							AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837						
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		<input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-26		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		<input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-26					
SIGNATURE								SIGNATURE							



**ORIGINE**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT <b>100400</b>	N° MANDANT <b>50001</b>	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE <b>359615</b>
--	---------------------------------	----------------------------	---

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE

Stéphanie Larocque Picard, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE:

SUITE DE « E »

NOUVELLE SECTION « F »

OU

SUITE DE « F »

Section derrière le comptoir avec service:

Derrière le comptoir avec service, il y a une grande rangée de tiroirs et d'armoires pour y ranger divers ustensiles et équipements. Dans un des tiroirs, il y a un fusil servant à dater les produits. J'enclenche le mécanisme pour imprimer une étiquette, et je constate que c'est la même étiquette que celle que je retrouve sur tous les produits de l'aire de vente libre-service. Il n'y a pas de date d'expirations dans le haut de l'étiquette, mais le 2638 est bel et bien imprimé sur la dernière ligne de l'étiquette.

SUITE PAGE SUIVANTE

**PREMIER AGENT ATTESTATION**

**DEUXIÈME AGENT ATTESTATION**

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM Larocque Picard	PRÉNOM Stéphanie	NOM Roussy	PRÉNOM Stéphanie
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 598	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE 837
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-09	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2018-04-09
SIGNATURE		SIGNATURE	

## ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION  
SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTSN° POURSUIVANT  
100400N° MANDANT  
50001N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE  
359615

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE

Stéphanie Larocque Picard, 1041 Boul. Des Laurentides, Bureau 202, Laval, Québec, H7G 2W2

## FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE:

SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » 

OU

SUITE DE « F » 

## EXPLOITATION - OPÉRATION

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) 

	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS			
N° DE PERMIS			
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DÉLIVRANCE			
DATE D'EXPIRATION			

## 2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION . DES CLIENTS CONSOMMENT .

- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :

ON ENTREPOSE , SERT , OFFRE EN VENTE , VEND , FOURNIT , PRÉPARE , CONDITIONNE  OU TRANSFORME  DES ALIMENTS , DE LA GLACE OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES , DES PRODUITS CARNÉS , DES OEUFS , DES PRODUITS LAITIERS , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS ,DES PRODUITS MARINS , DES PRODUITS D'EAU DOUCE , DES PRODUITS VÉGÉTAUX , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE , DE L'EAU AU VOLUME ,DES REPAS OU COLLATIONS  DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE .

- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :

ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS , DES CONTENANTS D'ALIMENTS , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE ,DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX  DESTINÉS AUX ANIMAUX .- ON Y ABAT DES ANIMAUX . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU . ON PRÉLÈVE , GARDE , DISTRIBUE , UTILISE  OU FAIT LE COMMERCE  DE LA SEMENCE ANIMALE .- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) .

TYPE	NOMBRE

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) \_\_\_\_\_ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR .

(AAAA-MM-JJ)

(AAAA-MM-JJ)

3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE , PRODUITS , OBJETS , ÉQUIPEMENTS , LIEUX  OU VÉHICULES .

DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR :

Stéphanie Larocque Picard

## PREMIER AGENT ATTESTATION

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :

A  B  C  D  E  F NOM  
Larocque PicardPRÉNOM  
StéphanieAGENT DE LA PAIX MATRICULE  
598PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI  
QUALITÉ : InspectriceDATE (AAAA-MM-JJ)  
2018-04-09

SIGNATURE

## DEUXIÈME AGENT ATTESTATION

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :

A  B  C  D  E  F NOM  
RoussyPRÉNOM  
StéphanieAGENT DE LA PAIX MATRICULE  
837PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI  
QUALITÉ : InspectriceDATE (AAAA-MM-JJ)  
2018-04-09

SIGNATURE



